



NOUVEAU COMMANDANT DE LA 2^E RÉGION MILITAIRE

Le général-major Mohamed Tayeb Brakni installé

P 16

RÉALISATION DE L'INITIATIVE DE LA « CEINTURE ET DE LA ROUTE » ET DU PLAN TRIENNAL DE COOPÉRATION

Alger et Pékin passent à l'acte

P 2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 6 décembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5708 - 19^e année

LE MINISTRE DES FINANCES SUR LE PLF-2023



Ph : Mourad Sid

« Le projet traduit la politique sociale de l'État »

P 4

POUR ENTRETENIR SON LEADERSHIP DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE



L'Algérie sort le grand jeu

P 2

RÉVISION DES STATUTS PARTICULIERS DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

La mouture finale fait polémique

P 3

ADHÉSION À PART ENTIÈRE DE LA PALESTINE À L'ONU



Mahmoud Abbas : « Nous allons jusqu'au bout »

P 16

LE PRÉSIDENT RENOUVELLE SON SERMENT AU PEUPLE ALGÉRIEN

« Je suis pleinement conscient de vos attentes »

Le président Tebboune a la pleine conscience des aspirations des citoyens quant à l'édification du projet Algérie sur la base d'une véritable justice. Il rappelle cet engagement dans un message lu en son nom à l'occasion du 1er colloque international sur « le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle », ouvert, hier, à Alger.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

RÉALISATION DE L'INITIATIVE DE LA « CEINTURE ET DE LA ROUTE » ET DU PLAN TRIENNAL DE COOPÉRATION

Alger et Pékin passent à l'acte

L'Algérie et la Chine ont signé deux plans pour la consolidation du partenariat stratégique global. L'acte intervient à quelques jours du sommet sino-arabe et celui des BRICS prévu en janvier. Le tout dans un contexte mondial marqué par un profond bouleversement géostratégique.

La signature, via visioconférence, est intervenue entre le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et le président de la Commission nationale du développement et de la réforme en Chine, He Lifeng, a indiqué un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères précisant que les deux accords portent sur le "Plan exécutif pour la concrétisation conjointe de l'initiative de la Ceinture et de la Route" et sur le "Plan triennal de coopération dans des domaines clés 2022-2024", entre les deux pays. Il faut rappeler, dans ce cadre, que le partenariat stratégique entre Alger et Pékin ne date pas d'aujourd'hui et qu'une convergence des points sur des questions internationales et régionales les lie depuis des années. La signature de ces deux accords inter-



vient dans un contexte mondial particulier marqué par les signes de changements géostratégiques profonds induits par le conflit en Ukraine et la crise énergétique en Europe. Il faut rappeler qu'elle intervient également quelques semaines avant la tenue du sommet Chine-Pays arabes prévu en Arabie saoudite, et à moins d'un mois de la rencontre du groupe des BRICS (Brésil-Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) qui doit entériner la demande de l'Algérie d'intégrer le groupe. Le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger précise que le Plan exécutif pour la concrétisation conjointe de l'initiative de "la Ceinture et de la

Route" se veut un autre élément pour approfondir la coopération dans le cadre de l'Initiative de "la Ceinture et de la Route" à laquelle l'Algérie a adhéré en 2018. Pour sa part, le Plan triennal de coopération dans des domaines clés, 2022-2024, est un autre mécanisme pratique parmi les mécanismes bilatéraux mis en place pour développer la coopération dans les principaux domaines économiques prioritaires dans la politique de développement des deux pays. La signature de ces deux documents importants intervient après la signature, le 8 novembre dernier, par les deux parties, du 2e Plan quinquennal de coopération stratégique globale 2022-2026, en concrétisation de la volonté

commune renouvelée et forte du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son homologue chinois, Xi Jinping, "en vue d'impulser un nouveau souffle au partenariat bilatéral, ce qui permettra de réaliser davantage de progrès et de prospérité et de renforcer le développement économique et social durable, au service des deux peuples amis", souligne le communiqué.

CONVERGENCE DES VUES SUR LES GRANDES QUESTIONS GÉOSTRATÉGIQUES

Il faut rappeler, par ailleurs, que Alger et Pékin, partagent le même point concernant la réforme de l'ONU, notamment le Conseil de sécurité pour le

mettre hors de portée de l'hégémonie des grandes puissances occidentales et pour lui assurer une action plus juste et plus contraignante en matière d'application de ses résolutions notamment dans le domaine des causes des peuples en lutte pour leur indépendance ou leur droit à l'autodétermination. Pékin soutient, par ailleurs, l'appui à l'élection d'un pays africain en qualité de membre permanent de ce conseil. Il faut rappeler que depuis sa création, le Conseil de sécurité est composé de cinq membres permanents (Chine, Russie, USA, France et Grande Bretagne) et de représentants de 10 pays, avec un statut non permanent, élus par l'Assemblée générale de l'ONU pour un mandat de deux ans. Ce qui constitue une inégalité en matière de droit international que tentent de réparer plusieurs pays, dont l'Algérie et la Chine, qui appellent à l'octroi à l'Afrique d'un siège de membre permanent dans ce Conseil. Le même document, rendu public lundi par le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger rappelle par ailleurs que cette signature intervient dans le cadre de la consolidation du partenariat stratégique global en cours entre l'Algérie et la République populaire de Chine et du renforcement des relations historiques entre les deux pays amis dans divers domaines.

Slimane B.

POUR ENTRETENIR SON LEADERSHIP DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

L'Algérie sort le grand jeu

Les défis de la sécurité énergétique en Méditerranée et la volonté de l'Algérie d'y faire face ont été évoqués par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de sa participation, à Rome, à la 8ème édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED).

Mohamed Arkab a montré comment, à travers une démarche fondée sur le choix stratégique du partenariat, l'Algérie s'est imposée en tant que fournisseur énergétique historique, sûr et fiable, et qui «œuvre pour maintenir ce statut sur la scène énergétique internationale». Le partenariat énergétique "peut jouer un grand rôle dans la mise en place d'un espace de paix et de prospérité commun en Méditerranée, fondé sur la sécurité des approvisionnements et des débouchés, tout en préservant les intérêts de l'ensemble des parties", a-t-il expliqué.

Dans ce sens, l'Algérie compte renforcer sa position grâce à son programme d'investissement très ambitieux dans le domaine des hydrocarbures estimé à plus de 40 milliards de dollars, a fait savoir le ministre dans son intervention lors d'un panel intitulé "Vers un paradigme élargi de la sécurité énergétique". "Ceci nous permettra de maintenir un niveau de production de 110 milliards de m³/an de gaz naturel, dont plus de 50% sont destinés à l'exportation", a-t-il précisé. "Nous sommes aussi attentifs aux besoins de nos clients, et disposés à relancer et à réactualiser les études du gazoduc GALSI, reliant l'Algérie à la Sardaigne", a souligné Mohamed Arkab qui a fait observer que la réalisation de ce

second gazoduc "permettra à l'Italie de renforcer son rôle de hub gazier européen". La politique gazière de l'Algérie est également marquée par les efforts en vue de "renforcer les échanges interafricains". Le ministre a cité, dans ce cadre, des études en cours d'élaboration pour la réalisation du Gazoduc Trans Sahara Gaz pipeline d'une capacité de 25 milliards de m³/an. "C'est un projet important et un élément fédérateur qui constitue un important jalon de coopération et de développement socio-économique pour les pays du Sahel et pour l'Afrique, mais aussi pour renforcer la sécurité énergétique régionale et européenne", a-t-il insisté. Mohamed Arkab a abordé le volet de la production d'électricité. Dans ce domaine, a-t-il indiqué, l'Algérie dispose d'une capacité de production de plus de 24 000 mégawatts, pour un besoin moyen de 14 000 MW. Cela signifie que l'Algérie a une capacité excédentaire de

10 000 MW qui est mise quotidiennement sur le marché régional.

Dans cette perspective, "nous comptons développer de vastes infrastructures de transport électrique et un réseau interconnecté, reliant l'Algérie à la rive nord de la Méditerranée", a-t-il déclaré. L'ambitieux programme de développement des énergies renouvelables permettra d'accroître ces capacités, a-t-il fait remarquer. À ce propos, Mohamed Arkab a évoqué la stratégie de l'Algérie en matière d'énergies renouvelables, notamment le développement de l'hydrogène, inscrit parmi les objectifs prioritaires du gouvernement. Ces efforts sont déployés dans le cadre d'une démarche de coopération et de partenariat dans les divers aspects liés à l'énergie et la sécurité énergétique dans la région méditerranéenne. Mohamed Arkab a expliqué que "le rapprochement et la coopération dans cette région devront être inclusifs et

traiter de tous les aspects et volets liés à l'énergie (Interconnexions électriques transfrontalières, hydrogène, énergies nouvelles) et ne pas se limiter aux hydrocarbures". En outre, ces efforts "doivent être accompagnés de l'appui des pays développés de la rive nord, à travers la mobilisation des moyens de mise en œuvre, à savoir des financements pérennes et prévisibles, un réel transfert de technologies, un renforcement des capacités et une assistance technique effective", a souligné le ministre. Pour rappel, une délégation composée du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-Up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a participé au Forum Rome-Med.

M'hamed Rebah

EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET MINIÈRE

Nouvelle feuille de route à l'horizon

Le ministre Mohamed Arkab a annoncé, hier, la préparation d'une conférence au cours du 1er trimestre 2023 qui vise l'élaboration d'une nouvelle feuille de route touchant les domaines de l'exploration pétrolière et minière. Selon un communiqué du ministère, l'annonce a été faite à l'occasion de la présentation, dimanche, au niveau du ministère d'une communication ayant pour thème "Atlas Saharien: Challenges pétrolier et minier", par le Dr Abdelkader Saadallah sous la présidence du ministre de l'Énergie et des Mines, et en présence des cadres du département ministériel. L'objectif de cette communication consiste à expliquer la nouvelle vision sur l'Atlas saharien et les implications potentielles pour la pros-

pection des hydrocarbures et des métaux, a précisé le communiqué. "Suite aux orientations du ministre, la prochaine séance de travail regroupera les représentants de Sonatrach, des agences (ASGA, ANAM, ALNAFT et le groupe Manal) pour discuter des questions d'intérêts se rapportant à ce thème en vue d'une préparation d'une conférence au cours du 1er trimestre 2023", a ajouté la même source. "Cette conférence aura pour objectif de préparer une nouvelle feuille de route touchant les domaines de l'exploration, tant pétrolière que minière, en vue d'intéresser les investisseurs nationaux et étrangers", a souligné le communiqué.

R. E.

LE PRÉSIDENT RENOUVELLE SON SERMENT AU PEUPLE ALGÉRIEN

« Je suis pleinement conscient de vos attentes »

Le président Tebboune, dans un message au peuple, lu en son nom par son Conseiller chargé des affaires juridiques, revient au premier jour de son investiture à la tête de l'État, pour renouveler son serment ; à savoir servir avec dévouement le citoyen et travailler avec loyauté pour être à la hauteur de la confiance qui a été placée en lui. À commencer par établir une véritable justice.

La Cour constitutionnelle organise, depuis hier, et pour deux jours, au Palais des nations, à Alger ; un colloque international sur le thème "le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle à la lumière des systèmes comparés", et ce, à l'occasion du premier anniversaire de sa création.

La cérémonie d'ouverture de ce colloque, s'est déroulée en présence du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj qui préside ainsi ce colloque, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, du Conseiller du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, en plus de membres du Gouvernement et de la Cour constitutionnelle, et de représentants du corps diplomatique en Algérie.

Ce colloque devrait expliquer les moyens mis au service du citoyen pour saisir la justice constitutionnelle afin de défendre ses intérêts de manière efficiente. Ces moyens et procédures permettront d'assurer l'application de la Constitution, d'un côté, et de garantir la protection du système des droits et libertés ainsi que la conformité et règlements constitutionnels d'un autre.

Les intervenants lors de ce colloque auront à analyser les différentes dispositions constitutionnelles et législatives dans les systèmes comparatifs et de comparer des expériences internationales en la matière.

Dans un message du président Abdelmadjid Tebboune, adressé, à l'occasion, aux participants, et lu en son nom par son Conseiller chargé des affaires juridiques, Boualem Boualem, le chef de l'État remonte dans le temps jusqu'à son élection à la tête de l'État en 2019 pour rappeler son investi-



ture officielle au sein même de cette institution, mais surtout pour réitérer sa détermination à répondre aux attentes du peuple algérien et à travailler avec loyauté pour être à la hauteur de la confiance qui lui a été accordée.

« HONORER LA CONFIANCE PLACÉE EN MOI »

« Il y a trois ans, le 19 décembre 2019, j'ai été décoré au sein de cet édifice même de la plus haute distinction, lors de mon investiture officielle en tant que Président élu de la République algérienne démocratique et populaire, une responsabilité que j'assume en toute loyauté pour honorer la confiance de notre digne peuple », a indiqué le président Tebboune dans son message.

Et d'ajouter : « je suis pleinement conscient de ses aspirations (peuple) à une justice véritable, à la prospérité et au développement dans une Algérie

nouvelle redoutée et respectée, qui occupe la place qu'elle mérite au double plan régional et international, une place qui sied à ses capacités humaines et matérielles et qui cadre avec les grands sacrifices de ses enfants durant la Glorieuse Guerre de libération et à travers les différentes étapes de son histoire ». Le président de la République a évoqué, en outre, la création de la Cour constitutionnelle en vertu de la révision constitutionnelle à laquelle il s'était engagé et qui a été bénie par le peuple algérien le 1er novembre 2020.

Le texte traduit « nos engagements suprêmes et la base sur laquelle s'opère le changement escompté », a indiqué le chef de l'État à ce sujet.

Il a par la même occasion réitéré sa volonté de "consacrer l'État de droit, d'enrichir le système des droits et des libertés et d'appuyer les mécanismes de leur protection et de leur sauve-

garde", et ce, à travers la nouvelle constitution qui a été amendée et approuvée par le peuple. Le chef de l'État dit également accorder une grande importance à "l'immunisation du système judiciaire de manière à conforter la paix et la justice sociale, à travers l'édification d'institutions efficaces qui protègent ces droits et les mettent à l'abri de toute violation ou dérive".

Abordant l'objet de la rencontre, le chef de l'État a jugé que ce colloque constitue une belle opportunité pour échanger les expertises et de permettre au citoyen de défendre ses droits qui sont garantis par la Constitution.

« La Constitution est venue pour faire de la Cour constitutionnelle un appui à la démocratie et la stabilité du système républicain », a assuré le président Tebboune dans son message. Le chef de l'État est revenu également sur la diplomatie

algérienne et son nouvel élan qui a propulsé, une nouvelle fois, l'Algérie dans le concert des nations, affirmant que « L'Algérie a pu retrouver sa place sur la scène internationale, et elle s'est toujours orientée vers le respect des conventions internationales ».

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a, pour sa part, rappelé dans un discours prononcé lors de l'ouverture des travaux de la rencontre, que « le président de la République a placé la Cour constitutionnelle, à travers les pouvoirs approuvés par la Constitution de novembre 2020, au premier rang des institutions de contrôle chargées de veiller au respect de la Constitution, de contrôler le fonctionnement de institutions et l'activité des pouvoirs publics, statuer sur les différends pouvant survenir entre les autorités constitutionnelles et interpréter les arrêts. »

Il s'est également attelé à énumérer les missions assignées à l'instance qu'il dirige, rappelant que « la Cour constitutionnelle est chargée de statuer sur la conformité des lois organiques à la Constitution, de statuer sur la conformité des deux systèmes internes des deux chambres du Parlement, et d'examiner les recours qu'il reçoit sur les résultats provisoires des élections présidentielles, des élections législatives et du référendum. Les résultats définitifs de toutes ces opérations seront proclamés. »

À signaler que la rencontre verra la participation des représentants des Cours et des Conseils constitutionnels de différentes régions du monde, et des instances mondiales et régionales de la justice constitutionnelle, en sus d'experts et de spécialistes algériens et étrangers en droit constitutionnel.

Brahim Oubellil

RÉVISION DES STATUTS PARTICULIERS DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

La mouture finale fait polémique

Comme il fallait s'y attendre, les nouvelles lignes du statut particulier des travailleurs du secteur de l'éducation ne font pas l'unanimité parmi les différentes formations syndicales qui appellent la tutelle à revoir les disfonctionnements introduits dans ce dossier avant qu'il ne soit soumis au gouvernement.

Le mécontentement gagne plus en plus de terrain au milieu des syndicats notamment ceux qui représentent le corps des enseignants après avoir eu accès à la nouvelle mouture du statut particulier du secteur que la tutelle leur a soumis. Nombreuses sont, en effet, les formations syndicales, à avoir exprimé leur rejet au texte de ce projet qui aurait selon eux marginalisé la plus grande partie des travailleurs du secteur à savoir les enseignants alors que le président de la République avait lui-même appelé à prendre en charge cette catégorie. Dans ce sens, l'organisation algérienne des travailleurs de l'éducation sous la présidence de Boujemaa Chihoub ayant tenu dimanche une réunion consultative avec ses membres des wilayas autour de cette question a estimé que bien que la nouvelle

mouture du statut particulier du secteur ait apporté du positif pour les fonctionnaires de l'administration, celle-ci n'a pas pris en considération les revendications des enseignants notamment de ce qui a trait à la réduction du volume horaire dans les trois cycles de l'enseignement et aussi l'unification des classifications, en plus de l'ouverture du décret portant révision des primes et des indemnités.

La même organisation a ainsi appelé les services de Belabed de revoir au plus vite ces points suscités avant de soumettre le nouveau projet au gouvernement. Même son de cloche chez l'union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), qui considère que les questions liées aux enseignants n'ont pas été tranchées par la tutelle, à l'exemple des promotions aux grades automatiques, la valorisation des diplômés sans conditions, en plus de l'unification de la classification des corps de l'enseignement de l'administration et de l'inspection des trois paliers éducatifs. Le président de l'Unpef, Sadek Dziri, a mis en garde contre l'incapacité du nouveau statut particulier à remédier aux disfonctionne-

ments et aux déséquilibres ayant touchés certains corps. Le même syndicaliste a appelé, à cet effet, les autorités concernées à assumer leurs responsabilités de sorte à garantir un parcours professionnel motivant aux enseignants et à l'ensemble des travailleurs de l'éducation. De son côté, le secrétaire général du conseil des lycées d'Algérie (CLA), Zoubir Rouina, a fait part de la volonté de sa formation syndicale de se mobiliser afin de faire face à cette « injustice » à travers des mesures garanties par la loi.

Selon Rouina, le nouveau projet manque de vision qui puisse instaurer la stabilité au sein des établissements scolaires et assurer un parcours professionnel motivant pour les enseignants, en dépit des instructions du président de la République ayant insisté sur l'importance de la révision du statut de l'enseignant. De ce fait, le représentant du CLA indique que le syndicat rejette ce projet qui ignore 80% des travailleurs, et tient le ministère de l'éducation pour responsable des répercussions et des conséquences qui puissent en découler.

Ania Nch

LE MINISTRE DES FINANCES AU CONSEIL DE LA NATION

« Le PLF-2023 traduit la politique sociale de l'État »

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a présenté, hier devant les membres du Conseil de la nation, le projet de Loi de finances 2023.

En effet, après que le projet ait été adopté à l'Assemblée populaire nationale, Kassali a exposé le PLF 2023 au niveau du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil. Selon le ministre des Finances, le projet donnera une nouvelle dynamique à l'économie nationale et consolidera la politique sociale de l'État. Après avoir affirmé que le projet de loi « consacrera un nouveau mode de gouvernance financière publique reposant sur le budget des programmes et des objectifs », le ministre a rappelé que l'État avait poursuivi, en dépit de la conjoncture internationale difficile, l'opération de relance économique à travers le renforcement de la croissance et la consécration d'une économie durable créatrice de richesse et de postes d'emploi. « L'année 2023 sera marquée par la poursuite des efforts et des mesures prises durant l'année en cours visant à préserver et à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens à travers la révision de la grille indiciaire des salaires et la revalorisation de l'allocation chômage, outre le renforcement du programme d'investissement public et privé pour garantir une croissance globale », a-t-il poursuivi.

Le ministre a fait savoir que le PLF-2023, a été élaboré sur la base d'un prix référentiel prévisionnel du baril de pétrole de 60 dollars pour la période entre 2023 et 2025, un taux de croissance moyen de 4,1% en 2023 et de 4,4% en 2024 et un niveau d'inflation de 5,1% en 2023 et de 4,5% en 2024 et 4,0 en 2025. Le projet de loi de finances prévoit



Ph : Mourad Sid

pour l'année prochaine une augmentation des recettes budgétaires totales à 7 901,9 milliards de dinars et 13 786,8 milliards de da de dépenses, réparties sur les dépenses de fonctionnement, qui augmenteront à 9 767,6 milliards de dinars (+26,9%) et les dépenses d'équipement qui seront en hausse à 4 019,3 milliards de dinars (+2,7%) par rapport à la loi de finances complémentaire (LFC) 2022. Sur la base des recettes et dépenses prévisionnelles, le déficit budgétaire passera de 4 092,3 milliards de dinars (-15,9 du PIB) dans les prévisions de clôture pour 2022 à un déficit moyen de 5 720,0 milliards de dinars sur la période 2023-2025 (-20,6% du PIB).

46,3 MILLIARDS USD DE RECETTES À L'EXPORT

Par ailleurs, les recettes des exportations de biens devraient atteindre en 2023 un montant de 46,3 milliards de dollars américains, contre 44,4 milliards de dollars dans les prévisions de la LFC 2022. Ces recettes devraient enregistrer une « légère hausse » à 46,4 milliards de dollars en 2024 et à 45,8 milliards de dollars en 2025. Le PLF prévoit pour l'année prochaine une augmentation des recettes budgétaires totales à 7.901,9 milliards de DA et les dépenses à 13.786,8 milliards de DA, réparties sur les dépenses de fonctionnement qui augmenteront à 9.767,6 mil-

liards de DA (+26,9%) et les dépenses d'équipement qui seront en hausse à 4 019,3 milliards de DA (+2,7%) par rapport à la loi de finances complémentaire de 2022. Sur cette base, poursuit Kassali, le déficit budgétaire passera de 4 092,3 milliards de DA (-15,9 du PIB) dans les prévisions de clôture pour 2022 à un déficit moyen de 5 720,0 milliards de DA sur la période 2023-2025 (-20,6% du PIB). Le déficit global de la trésorerie passera de 4.950,3 milliards de DA (-19,2 % du PIB), selon les prévisions de clôture de 2022, à un déficit moyen d'une valeur de 6.586,3 milliards de DA pour la période 2023-2025 (-23,7 du PIB).

3 037,41 MILLIARDS DE DA POUR COUVRIR LES HAUSSES SALARIALES

Concernant la répartition du budget de fonctionnement, le projet de loi a affecté 3.037,41 milliards de DA à la prise en charge des dépenses de l'augmentation des salaires des fonctionnaires relevant de l'administration centrale et des services centraux (+23,55 % par rapport à 2022).

Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de l'impact financier résultant de la prise en charge de la révision de la grille indiciaire des salaires et des systèmes des salaires des fonctionnaires, inclus en avril 2022, ainsi que de la prise

en charge de l'impact financier de l'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et le changement des contrats d'activités d'insertion sociale en contrats à durée indéterminée (CDI). Le ministre des Finances a indiqué, à cet égard, que la masse salariale prévue devrait atteindre 4 629 milliards DA l'année prochaine, ce qui représente 47,39% du budget de fonctionnement, tandis que l'impact financier de l'intervention économique de l'Etat passera à 1 927,20 milliards DA (+ 40,67 % par rapport à 2022), qui seront répartis essentiellement sur la contribution au Fonds national du logement, l'augmentation des affectations allouées à l'assurance chômage et l'augmentation de la contribution de l'État à l'Office national des céréales. Évoquant le budget d'équipement (4 019,28 milliards DA), Kassali a indiqué qu'il s'agira en 2023, principalement de l'achèvement des projets en cours de réalisation et de l'inscription de projets stratégiques et urgents, soulignant qu'en 2022, « il a été procédé au dégel d'un programme estimé à plus de 110 milliards de DA destiné à 217 projets d'investissement à valeur ajoutée ».

DE NOUVELLES MESURES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que le PLF-2023 prévoyait

de nouvelles mesures juridiques, notamment en matière d'investissement, de mobilisation des ressources, d'inclusion fiscale, de facilitation procédurale et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Il s'agit notamment d'alléger la procédure contraignant les investisseurs à réinvestir 30% des montants correspondants aux exonérations au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), octroyés dans le cadre des dispositifs d'aide, tout en ouvrant la possibilité aux investisseurs d'exploiter des fonds dans des start-up ou des incubateurs, a précisé Kassali.

Notant que le débat de la loi de finances 2023 se poursuivra aujourd'hui, et sera suivi des interventions des présidents des groupes parlementaires. Et le ministre des Finances répondra, dans l'après-midi de la même journée, aux interventions et préoccupations des sénateurs.

Sarah O.

ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR

Le nouveau statut particulier bientôt sur la table du gouvernement

Le Coordinateur national du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), Abdelhafidh Milat, a fait savoir que la nouvelle mouture du statut particulier des enseignants universitaires et les chercheurs permanents sera soumise au gouvernement dans les prochains jours après que les syndicats et les responsables du ministère aient pu arriver à un accord sur le contenu du projet. Selon Milat, le ministère de l'Enseignement supérieur a donné son avis favorable sur 95% des propositions soumises par les formations syndicales notamment en ce qui concerne les salaires et les primes destinées aux enseignants du supérieur. Toujours selon la même source, le ministre Kamel Bedari, s'est engagé lors de la dernière réunion qu'il a tenu avec les partenaires sociaux, de trouver des solutions aux problèmes et aux préoccupations soulevés par les travailleurs du secteur de l'enseignement supérieur, une démarche classée parmi les priorités de la tutelle et qui entre dans le cadre de la réforme du secteur. Pour revenir au nouveau statut particulier, Milat a expliqué que le gouvernement est attendu pour trancher sur la question de l'amélioration de la grille des salaires, la réforme des œuvres sociales, le règlement de la situation financière des enseignants, levée du gel des projets de logements destinés aux enseignants et aux chercheurs permanents et donner la priorité à ce dossier.

Ania Nch

AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT

Satisfaits, les sénateurs saluent Les mesures du Gouvernement

Les membres du Conseil de la nation intervenus hier lors de la présentation et du débat autour du texte du Gouvernement, ont salué le contenu du PLF -2023 notamment ses dispositions visant à améliorer le pouvoir d'achat du citoyen, maintenir la subvention des produits de large consommation et augmenter les salaires. En effet, selon des sénateurs, le PLF -2023 concrétise le caractère social et économique de l'État algérien, à travers les mesures prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur du pouvoir d'achat, le soutien de l'investissement, l'augmentation des salaires, de l'allocation chômage et aux pensions de retraite. Saluant aussi que le texte de loi ne prévoit aucunement de nouvelles taxes, ce

qui encourage selon eux l'investissement privé et favoriser le climat d'affaires. D'après, le sénateur du tiers présidentiel désigné, Mohamed Reda Oussahla, l'État a réussi de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, et maintenir son caractère social malgré les difficultés mondiales et la crise économique, et ce grâce aux mesures prises par le président Tebboune, qui a créé 500 000 postes d'emploi, et mis en place des lois et mesures pour améliorer le quotidien du citoyen, à l'instar de la loi sur l'investissement, l'augmentation des salaires, allocation de chômage et augmentation des salaires des fonctionnaires. De son côté Mohamed Laâgab du tiers présidentiel, a précisé lors de son intervention que le PLF -2023 prend en charge la classe défavorisée

de la société, pour lui garantir une vie décente. Appelant par ailleurs à la révision de l'allocation de chômage, et la prime de retraite, et celles des veuves de Chouhada. Pour le sénateur du RND, Mourad Lakhal, préserver le pouvoir d'achat de toute augmentation d'impôt est une bonne mesure, mais cela ne suffit pas, il faut selon lui augmenter davantage les salaires, et veiller à son application à travers la mise en place une commission de contrôle. Aussi il faut soutenir plus le secteur des Mines, des Énergies renouvelables, l'Enseignement supérieur. Également le même sénateur a proposé le retour à la retraite anticipée et l'augmentation de l'âge des bénéficiaires de l'allocation chômage à 50 ans.

Sarah Oubraham

OUVERTURE HIER, AU CIC, DE LA 1ÈRE CONFÉRENCE AFRICAINE DES STARTUP

Investir dans la jeunesse

Sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les travaux de la première Conférence africaine des startup ont démarré hier, lundi, au Centre international des conférences Abdellatif Rahal, afin d'examiner le rôle des startup africaines dans le développement économique durable.



Ph: DR

L'ouverture de ce congrès, qui a vu la participation de plus de 600 entreprises émergentes, a été supervisée par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, et un certain nombre de représentants gouvernementaux, ambassadeurs de plusieurs pays africains et représentants de diverses institutions et professionnels. Organisée par le ministère de l'Économie de la connaissance, des Startup et des Micro-entreprises, cette conférence vise à fédérer les efforts gouvernementaux, afin de valoriser le rôle des startups en Afrique, et de consacrer leur contribution au développement économique, en facilitant la propagation des startups et leur accès aux sources de financement régionales. Ce forum de deux jours regroupera des responsables, ministres et experts dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat de plusieurs pays, dont l'Angola, le Kenya, la Namibie, le Soudan, le Tchad, la Tunisie, le Cap-Vert, le Niger, le Zimbabwe, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Mozambique, le Sierra Leone et le Burkina Faso.

ABDELMADJID TEBBOUNE :
« DÉVELOPPEZ L'AFRIQUE ET RETENEZ SES TALENTS »
À cette occasion, le président

de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message qui a été lu en son nom par le Premier ministre, dans lequel le chef de l'État a souligné que « Cette réunion met en évidence le rôle de la jeunesse et de l'innovation au sein des pays africains, lesquels représentent les taux les plus élevés au monde, mais malheureusement, font face à des taux élevés de chômage, d'où la nécessité de réfléchir à des politiques publiques permanentes pour les entreprises émergentes afin de les mettre à niveau ». Abdelmadjid Tebboune a ajouté dans son message : « Les startup génèrent d'énormes rendements de l'entrepreneuriat, et stimulent également la concurrence et se transforment en projets productifs générateurs de richesse. Il est donc inévitable que les nouveaux concepts d'entreprises émergentes dans l'économie soient combinés avec les idées

d'innovation qui caractérisent la jeunesse africaine ». Le Président s'est adressé aux participants en disant : « Aujourd'hui, vous établissez un espace de consultation et de dialogue, développez l'Afrique économiquement, réduisez la migration des talents et renforcez les capacités d'attraction des talents », précisant entre autres que « Les grandes entreprises lancées en tant que startups dans un environnement encourageant, qui se sont transformées en projets productifs qui absorbent le chômage », ajoutant : « Il est inévitable d'intégrer les concepts de startup et d'innovation dans les systèmes économiques des pays africains, vu le potentiel de la jeunesse africaine ».

POUR UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION ENTRE LES ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION AU SEIN DU CONTINENT
À l'ordre du jour de cette ren-

contre, la convocation d'une réunion des ministres africains liés au domaine de l'innovation et des startup, qui permettra d'établir « une feuille de route africaine qui établira une dynamique de coopération entre les écosystèmes d'innovation au sein du continent ». Au menu de cette réunion continentale, également, une exposition pour les entreprises émergentes de divers pays africains, ainsi que des sessions thématiques traitant des problèmes les plus importants auxquels sont confrontés les jeunes africains innovants et de l'avenir de l'entrepreneuriat en Afrique. Cette exposition regroupe 20 institutions, dont 12 de pays africains au sein de l'incubateur « incub me » et 8 institutions algériennes, impliquées dans les domaines du commerce électronique, des industries, la technologie, la finance, les transports, les services et l'éducation. En marge de cette première journée des travaux, un camp de jeunes a été organisé, qui comprend un groupe d'étudiants et de diplômés universitaires d'Algérie et d'autres pays, dans le but de discuter des problèmes liés au développement durable tels que l'emploi et la production, et de leur trouver des solutions. À noter que les travaux préparatoires de ce camp ont débuté dimanche, au niveau du CIC, en attendant la présentation des résultats définitifs de ses travaux dudit forum. **Hamid Si Ahmed**

LANCEMENT DE LA 30E FPA DU 13 AU 24 DÉCEMBRE 2022

Le « Made in Algeria » à l'honneur

La Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) organise du 13 au 24 décembre 2022, au palais des expositions Pins maritimes d'Alger la 30e édition de la Foire de la production algérienne (FPA). Un véritable baromètre de l'économie nationale, une exposition multisectorielle où tous les segments de l'industrie seront présents et un moment fort pour la promotion du label « Made in Algeria ». Les visiteurs pourront ainsi, pour une durée de douze jours, profiter d'une intense

activité et plateforme efficace pour le réseautage professionnel et la mise en relation d'affaires, et de partenariat entre les opérateurs économiques nationaux. Cette Foire ambitionne cette année d'être le tremplin idéal pour une relance économique, en offrant l'opportunité aux opérateurs algériens de présenter directement leurs produits et services aux prospects, de fidéliser davantage leurs clients, et d'exprimer leurs besoins aux autorités compétentes. **H. S. A.**

COMMERCE ILLÉGAL

53 quintaux de viande avariée saisis à Bouira

Les éléments de la brigade économique relevant de la sûreté de la daïra de Sour El-Ghouzlane, au sud de Bouira, ont réussi, en compagnie des contrôleurs de la direction du commerce de la même wilaya, la saisie de pas moins de 53 quintaux de viande impropre à la consommation et qui était en passe d'être écoulée sur le marché, selon un communiqué de la sûreté de wilaya. Ce coup de filet des hommes en bleu et les inspecteurs de la direction du commerce a été rendu possible suite à l'exploitation d'informations fiables qui leur sont parvenues indiquant l'existence d'une chambre froide illégale, soit non déclarée, sur le territoire de la daïra

où était stockée une importante quantité de viande, des têtes et membres de bovins destinées à la vente. Les éléments de la brigade économique de la police en compagnie de leurs camarades du commerce n'ont pas tardé à donner un assaut dans les lieux où ils ont découvert la viande en question. Le propriétaire des lieux, un jeune de 35 ans issu de la région, exerçait illégalement son activité, soit sans registre de commerce ni aucune autres autorisation des autorités. Le vétérinaire de la direction de l'agriculture de la wilaya, et après des analyses effectuées sur la viande, constatera que cette dernière s'est avérée impropre à la consommation. Selon le document de

la police, même l'abattoir d'où provenait cette marchandise travaille dans l'informel. Le jeune commerçant mis en cause a été aussitôt conduit dans les locaux de la sûreté de la daïra de Sour El-Ghouzlane, où il a été entendu sur procès-verbal avant de le présenter devant le procureur instructeur près le tribunal de compétence pour vente de produits alimentaires impropres à la consommation, vente de la viande provenant d'un abattoir clandestin et exercice d'un commerce sans registre de commerce. Ce dernier sera traduit devant le doyen des juges du même tribunal qui décidera de la suite à donner à cette affaire.

Omar Soualah

APRÈS LE MAINTIEN DE LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE L'OPEP+

Le Brent en légère hausse

Les prix du pétrole ont enregistré, hier, une hausse sur le marché pétrolier, au lendemain de la rencontre de l'Opep+ qui a décidé de maintenir la réduction de la production pour décembre et janvier, à raison de 2 millions de barils/jour. Le prix du Brent, s'est fixé, en effet, à 87,30 dollars le baril, hier, après avoir été vendredi dernier, en baisse avec un baril de Brent à 87,17 dollars. Les cours

du pétrole ont augmenté, hier, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février prenait 1,76% à 87,30 dollars, tandis que le baril de West Texas Intermediate américain pour livraison en janvier gagnait 1,83% à 81,64 dollars. Une légère hausse par rapport aux cours du pétrole de vendredi dernier, qui ont été en baisse avec un baril de Brent à 87,17 dollars, alors que le baril de West Texas Intermediate améri-

cain était vendu à 81,16 dollars. Dans le même cadre d'idées, un communiqué de l'OPEP+, au terme de son conclave, dimanche, a confirmé « le maintien de la précédente décision », prise en octobre dernier, « pour soutenir les cours », ayant, pour rappel, suscité l'ire de la Maison Blanche soucieuse de faire baisser les prix, sur fond de la guerre en Ukraine. Le cartel pétrolier a rappelé que « sa ligne de

conduite » vise à stabiliser le prix du baril et donc le marché pétrolier mondial. Le prochain rendez-vous des pays membres de l'Opep+ a été fixé au 4 juin prochain, mais le groupe « s'est dit prêt à se réunir à tout moment d'ici là » pour prendre, poursuit-il, « des mesures supplémentaires immédiates », conclut dimanche, le communiqué de l'OPEP+.

L. Z.

ALORS QUE LES LIGNES DOMESTIQUES SERONT RENFORCÉES DÈS JANVIER

PROCHAIN
Vol Jijel-Marseille à partir de mars 2023

Le ministre des Transports, **Kamel Beldjoud**, a annoncé, hier, l'ouverture d'une nouvelle ligne aérienne reliant Jijel à Marseille (France), mars prochain, et le renforcement des lignes domestiques, par notamment, deux vols entre Alger et Jijel à partir de janvier prochain. En visite de travail, hier, dans la wilaya de Jijel, le ministre des Transports, **Kamel Beldjoud**, a en effet annoncé l'ouverture « dès mars prochain d'une nouvelle ligne Jijel-Marseille (France), à raison de vols hebdomadaires. **M. Kamel Beldjoud** a expliqué dans sa déclaration à la presse : « Ceci permettra de redynamiser l'activité de l'aéroport international Ferhat Abbas en attendant le lancement prochain de nouvelles lignes vers la France ». Le ministre des Transports a également fait état « du renforcement des lignes domestiques de et vers l'aéroport de Jijel avec notamment l'ouverture de deux lignes supplémentaires entre Jijel et Alger à partir du mois de janvier prochain ». Le nombre des dessertes passera ainsi à neuf par semaine. Le ministre des Transports a, d'autre part, confirmé « le retour par Air Algérie, à la moyenne de vols assurés avant la pandémie de Covid-19 », par la hausse du nombre de vols de la Omra et les vols à caractère touristique entre Paris et Djanet, et ce, en application de la directive donnée par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres novembre dernier. La crise Covid-19 avait, pour rappel, contraint Air Algérie à réduire de 50% le nombre de ses vols dans le cadre des efforts visant à endiguer la propagation du coronavirus, rappelle le premier responsable d'Air Algérie. La compagnie aérienne nationale a adopté un nouveau programme visant à atteindre progressivement les niveaux de ses activités en matière de transport aérien, d'avant la pandémie, tout en développant son réseau en direction de pays africains, et vers les pays du monde, notamment vers les USA, une ligne directe entre Alger et New York qui sera ouverte avant la fin de l'année en cours, outre « le renforcement de sa flotte, par l'acquisition de nouveaux appareils, et ce, en application du programme du Gouvernement 2021-2025 », conclut **M. Beldjoud**.

L. Zeggane

LES TRANSFERTS D'ALGÉRIE

ALORS QUE MILAN INSISTE POUR PROLONGER LE CONTRAT DE SON JOUEUR ALGÉRIEN

Chelsea entre en course pour Bennacer

Le club anglais de Chelsea cherche, lors du prochain marché des transferts d'hiver, à s'attacher les services de l'un des piliers les plus importants de l'équipe nationale algérienne à l'heure actuelle, selon ce qu'a révélé "Sport Italia".

Selon la même source, les responsables du club londonien ont préparé une énorme offre à présenter à leurs homologues à la direction du club italien de l'AC Milan, afin de les persuader de leur céder le milieu de terrain algérien Ismaïl Bennacer.

La direction de Chelsea serait prête à déboursier la somme de 40 millions "d'euros" pour conclure la transaction lors du prochain "Mercato", souligne-t-on de même source.

Mais Chelsea n'est pas le seul club anglais intéressé par les services du milieu de terrain de l'équipe nationale, puisque plusieurs médias italiens et britanniques ont récemment révélé l'intérêt des équipes de Liverpool et d'Arsenal pour s'offrir Bennacer.

Il faut dire que malgré tout ce qui circule sur la volonté d'anciens clubs européens de



recruter Bennacer dès l'hiver prochain ou durant l'été 2023, la direction du club milanais insiste pour conserver sa star algérienne.

Le site spécialisé italien "B Soccer" a d'ailleurs rapporté que les négociations entre l'international algérien et la direction de son équipe italienne, dirigée par l'ancienne star du football italien Paolo Maldini, se poursuivent pour la prolongation du contrat du joueur, notant qu'elles ont commencé

il y a plusieurs mois. Néanmoins, les deux parties butent toujours sur le plan financier, vu que les Milanais sont réticents à l'idée de satisfaire la doléance du joueur qui réclame un salaire annuel de 4 millions d'euros. Une somme jugée exagérée par la direction du champion d'Italie sortant.

Pour sa part, l'autre milieu de terrain de la sélection nationale, Nabil Bentaleb, qui a réussi à revenir au-devant de

la scène depuis le début de cet exercice, est lui aussi convoité en France en particulier à l'approche du mercato d'hiver.

C'est surtout son ancien club Lille, la formation de la ville natale du joueur, qui espère bénéficier des services de Bentaleb dès cet hiver, sauf que du côté d'Angers, le club employeur du joueur de 28 ans, on exige la bagatelle somme de 7 millions d'euros pour conclure le transfert.

Hakim S.

APRÈS PLUSIEURS MOIS D'INDISPONIBILITÉ

Kadri rejoue et soulage Belmadi

Après une absence de plusieurs mois à cause d'une blessure contractée en tout début de saison, le milieu de terrain international, Abdelkahr Kadri, rejoue enfin. L'ancienne pépite du Paradou AC a, en effet, pris part à un match amical de son équipe belge, Courtrai, en attendant de renouer avec la compétition officielle lors de la reprise du championnat locale prévue pour le 20 décembre en cours.

Il faut dire que tout le monde a apprécié le rendement de Kadri lors de sa première apparition avec les Verts en juin dernier au cours du match amical livré face à l'Iran à Doha. Ce jour-là, le joueur de 22 ans faisait ses débuts en sélection nationale.

Mais la blessure qu'il a contractée était venue pour le stopper dans son élan, au moment où l'entraîneur national tablait énormément sur lui pour insuffler un



nouveau souffle à l'entrejeu algérien. C'est dire que Djamel Belmadi sera le premier à applaudir le retour à la compétition de Kadri, car il croit énormément en lui, même si son absence lors des précédents stages des Fennecs lui ont fait rater de belles occasions pour s'imposer au sein de l'échiquier de l'équipe nationale.

Kadri avait une belle opportunité pour

montrer ce dont il est capable, surtout au regard des nombreuses carences relevées dans le milieu de terrain de la bande de Belmadi. Le profil du joueur formé au sein de l'académie de football du PAC lui permet d'ambitionner une place dans le onze de Belmadi, surtout qu'il excelle aussi bien dans la récupération que l'animation offensive.

Le nouveau pari de Kadri étant de récupérer la plénitude de ses moyens d'ici au mois de mars prochain, date du prochain stage des Verts qui coïncidera avec la reprise des éliminatoires de la CAN-2024, même si les places seront certainement très chères en sélection après l'annonce par Belmadi de l'arrivée prochaine de nouveaux joueurs de valeur.

Pour rappel, Kadri est à sa deuxième saison dans le championnat belge qu'il a rejoint par le biais de Courtrai lors de l'été 2021.

H. S.

MC ORAN Confiance renouvelée à l'entraîneur Belatoui

La direction du MC Oran a réitéré sa confiance à son entraîneur Omar Belatoui malgré les deux dernières contre-performances de l'équipe en Coupe d'Algérie et en championnat ayant poussé ce coach à présenter sa démission, a-t-on appris lundi du club de Ligue 1 de football. La même source a indiqué que l'ancien défenseur international a émis le vœu de quitter les commandes techniques des "Hamraoua", mais il a été réconforté par le président Youcef Djebbari qui lui a renouvelé sa confiance.



Le MCO reste sur une élimination surprise à domicile face à une équipe de troisième palier (O Akbou), de surcroît à domicile, pour le compte des 32èmes de finales de la Coupe d'Algérie. L'équipe s'est inclinée lourdement dans le match suivant sur le terrain de l'ES Sétif (4-0), pour le compte de la 12e journée du championnat. Les deux derniers revers du club phare de la capitale de l'Ouest lui ont valu de revenir à la case départ, vu que le problème financier a ressurgi après la montée au créneau des joueurs réclamant leur dû.

Dans une précédente déclaration de Belatoui à la presse, il a défendu ses protégés estimant qu'ils sont à féliciter pour les efforts qu'ils sont en train de déployer, malgré le fait qu'ils n'ont perçu aucun salaire depuis le début de la saison. Dans l'entourage du club, les regards sont braqués vers l'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions du club, reportée à deux reprises et qui a été fixée pour le 10 décembre. Un rendez-vous qui pourrait déboucher sur des changements sur le plan administratif, prévoit-on dans les milieux du MCO Le Mouloudia sera mis à rude épreuve, mercredi, à l'occasion de la réception du MC Alger au stade Ahmed-Zabana (18h00) pour le compte de la 13e journée du championnat.

Les Oranais pointent à la 12e place avec 13 points et un match en moins à livrer face à la JS Kabylie.

club, reportée à deux reprises et qui a été fixée pour le 10 décembre. Un rendez-vous qui pourrait déboucher sur des changements sur le plan administratif, prévoit-on dans les milieux du MCO Le Mouloudia sera mis à rude épreuve, mercredi, à l'occasion de la réception du MC Alger au stade Ahmed-Zabana (18h00) pour le compte de la 13e journée du championnat.

D'ailleurs, de mémoire de sportifs oranais, leur formation n'a jamais réalisé un parcours aussi négatif après neuf journées de compétition. Dans les milieux du club, on n'écartera pas l'hypothèse d'un départ de l'entraîneur Hadj Merine.

Le dernier n'a d'ailleurs pas voulu s'exprimer à l'issue de la défaite face à l'ES Ben Aknoun, préférant attendre le temps avant de trancher son avenir avec l'ASMO qui l'attend en périlleux déplacement à Aïn Temouchent lors de la prochaine journée.

CROSS-COUNTRY - CHALLENGE NATIONAL BOUZID-SAËL

Sept pays étrangers engagés

Sept pays étrangers, dont trois européens, ont confirmé leur participation à la septième édition du Challenge "Bou- zid Saâl" de Cross country, prévue le 10 décembre courant à Sétif (Est), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Il s'agit de l'Italie, l'Espagne, la France, l'Éthiopie, la Tunisie, le Kenya et l'Ouganda, en plus de l'Algérie, pays hôte de ce Challenge de Cross-country, a détaillé Smaïl Bourekba, dirigeant au sein de la Ligue sétéfienne d'athlétisme. Le nombre des athlètes qui seront engagés dans ce cross n'a pas encore été dévoilé, mais les préparatifs techniques au niveau du circuit qui abritera la compétition sont toujours en cours, selon la même source.

CYCLISME/TOUR INTERNATIONAL DU NIL (4E ET DERNIÈRE ÉTAPE)

Victoire de l'Algérien Walid Zaïd

Le cycliste algérien Walid Zaïd a remporté la quatrième et dernière étape du Tour international du Nil, alors que son compatriote Mohamed-Achraf Amellal a été sacré de la compétition, organisée du 2 au 5 décembre dans la province d'Aswan en Egypte. Au classement général par équipes, la sélection algérienne juniors a été sacrée devant l'Égypte et l'Éthiopie. Dimanche, le cycliste Abderrahmane Kessir avait remporté la troisième étape, devant ses trois compatriotes, Walid Zaïd, Djawad Nehari Nasrallah Semiani et Mohamed-Achraf Amellal. Lors de la deuxième étape disputée samedi, la sélection algérienne (juniors) avait remporté le contre-la-montre par équipes, grâce au trio composé des coureurs Nasrallah Semiani, Mohamed Achraf Amellal et Abderrahmane Kessir. Ils ont franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 42m 26sec, devant l'Égypte (43m 30sec) et l'Éthiopie (46m30sec). Considéré comme une compétition continentale chez la catégorie des juniors, le Tour international du Nil s'est déroulé en quatre étapes, en présence de cinq nations : l'Égypte (pays organisateur), l'Algérie, l'Éthiopie, le Burundi et le Kenya. La sélection algérienne a été représentée par cinq coureurs : Walid Zaïd, Nasrallah Semiani, Mohamed-Achraf Amellal, Abderrahmane Kessir et Djawad Nehari, sous la conduite de l'entraîneur Lyès Laroui.

TRANSFERTS

Cristiano Ronaldo va rejoindre Al Nasr d'Arabie saoudite

L'attaquant vedette de l'équipe portugaise de football Cristiano Ronaldo va s'engager avec le club saoudien d'Al Nasr pour un contrat de deux ans et demi, a rapporté lundi le quotidien sportif espagnol Marca. L'attaquant portugais devrait percevoir près de 200 millions d'euros par an, ce qui le placera bien loin devant au classement des joueurs les mieux payés de la planète, précise la même source. Actuellement au Qatar avec le Portugal pour disputer la Coupe du monde, CR7 est libre de tout contrat depuis la résiliation "d'un accord mutuel" de son contrat avec Manchester United. Rudi Garcia sera ainsi le nouvel entraîneur du quintuple Ballon d'or et Alvaro Gonzalez sera l'un de ses coéquipiers.

MONDIAL-2022

La France de Mbappé, arme fatale, attend les Anglais

La France a fait parler la poudre contre la Pologne (3-1) dimanche avec l'intenable canonnier Kylian Mbappé et le buteur record Olivier Giroud, poursuivant sa quête historique d'un doublé au Mondial avant un quart de finale dans six jours contre l'Angleterre de Harry Kane.



Pilier du titre de 2018, sans but marqué, Giroud a embarqué les Bleus vers la qualification avec un cinquante-deuxième pion historique avant la pause, un de plus que Thierry Henry. "Il a très souvent été critiqué, décrié", mais il est "très fort dans sa tête", l'a salué Didier Deschamps. "Ce n'est pas un record anodin, (...) même si c'est fort probable qu'il y en a un qui n'est pas loin qui pourra le battre", a glissé le sélectionneur dans un sourire, Mbappé à ses côtés. Passeur décisif pour Giroud, le phénomène du PSG a consolidé la victoire en seconde période après une remise d'Ousmane Dembélé (74e) et sur une lourde frappe à l'entrée de la surface, sa spéciale (91e). "Cette Coupe du monde est une obsession, c'est la compétition de mes rêves", a savouré Mbappé, avouant avoir construit sa saison pour cette mission, "que ce soit physiquement ou mentalement".

MBAPPÉ MEILLEUR BUTEUR

Les compteurs continuent de grimper à un rythme effréné pour Mbappé, déjà crédité de 33 buts en équipe de France, à 23 ans et après 63 sélections. Au Qatar, l'étoile du Bondynoïs n'en finit plus de briller. Il caracole en tête avec cinq buts marqués, ce qui le place deux longueurs devant l'astre Lionel Messi, également qualifié en quarts avec l'Argentine... et qu'il croquera peut-être plus loin dans le tournoi, avant leurs retrouvailles à Paris. La belle machine tricolore, enrayée mercredi contre la Tunisie (défaite 1-0) avec une équipe de rem-

plaçants, est repartie de plus belle face aux partenaires de Wojciech Szczesny, dernier rempart impressionnant jusqu'à présent avec la Pologne. L'équipe de France s'était parée de ses plus beaux habits avec le retour des cadors au coup d'envoi comme Antoine Griezmann et Adrien Rabiot, encore solides. Il ne reste désormais plus qu'une seule marche à franchir, le 10 décembre, pour atteindre l'objectif du "dernier carré" fixé par le patron du football français Noël Le Graët à son sélectionneur, dont le contrat court jusqu'à la fin du tournoi. Ce sera face aux Anglais, vice-champions d'Europe en titre, dominateurs dimanche face aux Sénégalais (3-0).

DUEL LLORIS-KANE

Giroud aura le temps d'ici-là de digérer sa belle soirée. Écarté plusieurs mois de l'équipe de France, revenu comme remplaçant puis propulsé titulaire après le forfait de Karim Benzema, le "phénix" de 36 ans s'est hissé tout en haut du livre d'or des attaquants français, d'une frappe décroisée du gauche (44e) célébrée en mimant les chiffres "cinq" et "deux" avec ses doigts. "Je l'attendais, le plus tôt était le mieux", a réagi le grand barbu de l'AC Milan. "C'est surtout très bien pour l'équipe car ça nous met sur de bons rails sur ce match-là, après la triple occasion qu'ils ont eue". Avant

son but et son grand sourire, il y a en effet eu une grande peur devant la cage tricolore, un sérieux avertissement pour des Bleus pas toujours sereins en défense, à l'image du vice-capitaine Raphaël Varane. Le défenseur de Manchester United, arrivé blessé au Qatar, a néanmoins sauvé la patrie avec une intervention décisive sur sa ligne (38e), précédée d'un sauvetage de Theo Hernandez et d'un autre, avec les genoux, de Hugo Lloris devant Piotr Zielinski. Le milieu du Napoli était tout près de gâcher la fête du gardien, devenu dimanche l'égal de Lilian Thuram avec une 142e sélection, record national.

Le capitaine de 35 ans a rattrapé son aîné mais il court toujours, au Qatar, après son premier "clean-sheet" (match sans but encaissé). Il a crû l'obtenir en arrêtant un penalty de Robert Lewandowski, mais l'arbitre a demandé au buteur du Barça de le retirer, une nouvelle tentative réussie cette fois (90e+9). Il devra se coltiner un autre gros client samedi avec Kane, son coéquipier à Tottenham, meilleur buteur de l'édition 2018 (six buts) et qui a ouvert son compte contre le Sénégal cette année. En attendant, la France est en quart de finale de Coupe du monde pour la troisième fois d'affilée, un sans-faute sous l'ère Deschamps.

ANGLETERRE

Kane est déverrouillé!

dans le magnifique stade en forme de tente de bédouin. "J'ai le sentiment d'avoir bien joué", estimait Kane avant le 1/8 de finale. "Comme toujours, je suis calme et je me concentre pour faire au mieux pour l'équipe. En tant qu'attaquant, on a toujours envie de marquer". Outre son but, le "Spurs" a participé à l'ouverture du score. Profitant d'une déviation de Foden, il a décalé Jude Bellingham dont le centre en retrait a trouvé Jordan Henderson (38e).

A UNE UNITÉ DU RECORD DE ROONEY

Le capitaine anglais a eu d'autres occasions, reprenant au-dessus un centre de Bukayo Saka (41e). Il n'est pas sur le troisième but, signé Saka (57e), mais avait juste avant frappé de loin sur Édouard Mendy, qui a bloqué le ballon en deux temps

(56e). Enfin, à un orteil près, Kane aurait pu signer un doublé sur un tacle glissé, où il manque le ballon d'un souffle (80e). Avec ce 52e but en 79 sélections, Kane reste à une unité du meilleur buteur des "Trois Lions", Wayne Rooney (53). Kane avait justement remplacé "Wazza" pour sa toute première sélection, en mars 2015 contre la Lituanie (4-0), et marqué quelques instants après son entrée en jeu. Il ne fallait donc pas trop s'inquiéter de son mutisme au Qatar. En 1982, l'Italien Paolo Rossi s'était réveillé pour les trois derniers matches et avait terminé champion du monde - et meilleur buteur du tournoi - avec six buts. Déjà lors du dernier Euro, Kane n'avait pas marqué en phase de poule avant de se déchainer: un but contre l'Allemagne (2-0), deux contre l'Ukraine (4-0) et un en

Le sélectionneur brésilien Tite rend hommage à Pelé, hospitalisé

Le sélectionneur brésilien Tite a rendu hommage dimanche à Pelé, mythe du football, hospitalisé depuis mardi à Sao Paulo à cause d'une infection respiratoire. "Salut Pelé! L'affection que je peux vous donner est transmise par nous tous", a déclaré le coach de la Seleçao en conférence de presse au Mondial-2022 à l'intention de l'ancien attaquant star du Brésil, seul joueur à avoir remporté trois Coupes du monde. Pelé (82 ans) a été admis mardi à l'hôpital Albert-Einstein de Sao Paulo pour une réévaluation de son traitement contre le cancer du côlon et a été pris en charge pour une infection respiratoire. Son état est "stable", ont annoncé samedi ses médecins, et "O Rei" a déclaré sur son compte Instagram se sentir "fort, et plein d'espoir". Tite a raconté une anecdote pour expliquer ce que peut représenter Edson Arantes do Nascimento. "C'est peut-être la seule personne que j'ai saluée en me mettant à trembler. Je parle avec le cœur, avec émotion. Nous étions assis lors du tirage au sort (pour la Coupe du monde 2018). J'étais concentré et on m'a dit: "Va serrer Pelé dans tes bras". Je me suis levé et j'ai tremblé. Ma main était moite, mon pouls a augmenté", raconte le sélectionneur brésilien (61 ans). Présent à ses côtés en conférence de presse, son adjoint César Sampaio (54 ans) a également expliqué ce que Pelé, icône du club brésilien de Santos, représentait pour lui, ancien joueur formé dans ce club de Sao Paulo. "J'ai parfois reçu des conseils de Pelé. Lors ma première convocation en équipe nationale, j'ai eu l'opportunité de jouer avec Pelé. J'ai encore plus tremblé que Tite! C'était même difficile de lui parler sur le terrain... +Attention Pelé! Joue, Pelé!+" (...) C'est une personne qui m'a influencée en tant que joueur mais aussi en tant qu'homme.", a raconté l'ancien milieu défensif.

Aucune victoire depuis sept mois

L'ASM Oran s'apprête, dans trois jours, à boucler son septième mois sans la moindre victoire, continuant à patagner dans le bas du classement du groupe Centre-Ouest du championnat de Ligue deux de football. Les Oranais, dont le dernier succès remonte au 7 mai dernier face à l'ES Ben Aknoun pour le compte de la 28e journée du précédent exercice, sont tombés cette fois-ci à domicile face au même adversaire (2-1), vendredi passé pour le compte de la 9e journée. Un triste sort pour la formation de M'dina J'dida qui a pourtant démarré la saison avec de grosses ambi-

te, contrainte à revoir à la baisse ses ambitions. Les protégés de Hadj Merine ne cessent d'ailleurs de manger leur pain noir, ne parvenant à récolter que cinq petits points de cinq nuits contre quatre défaites. Ce parcours a valu au deuxième club phare de la capitale de l'Ouest de pointer à la 15e et avant-dernière place au classement de son groupe, synonyme de deuxième potentiel

ÉQUIPE NATIONALE U17 Double stage de préparation et d'évaluation à partir du mois de janvier

L'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17) effectue un double stage de préparation et d'évaluation de courte durée, du 14 au 18 janvier puis du 28 janvier au 1er février, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 prévue du 29 avril au 20 mai 2023 en Algérie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi. Le sélectionneur national des U17, Arezki Remmane, a prévu des regroupements mensuels pour ses joueurs dont deux ont été déjà consommés durant les deux derniers mois. Cela lui a permis de voir à l'œuvre de nouveaux joueurs dont sept évoluant à l'étranger lors du stage du mois d'octobre 2022. Pour ce mois de décembre, le sélectionneur national compte faire appel à 11 joueurs évoluant à l'étranger, dont 4 nouvelles têtes en compagnie des joueurs du cru pour prendre part à un tournoi international à Alger contre des adversaires africains et méditerranéens comme il l'a souhaité, précise la FAF. L'an-

née 2023 débutera par un double stage de préparation et d'évaluation de courte durée du 14 au 18 janvier puis du 28 janvier au 1er février, avec dans la projection de l'entraîneur national la convocation des joueurs locaux. Les éléments venant de l'étranger seront conviés à un rassemblement prévu du 11 au 18 février 2023, avec au menu une double confrontation à l'étranger face à une sélection locale, a-t-on ajouté. Quant à la seconde partie, elle aura lieu du 25 février au 2 mars et elle sera dédiée à un rappel des principes de jeu. Un second tournoi amical des 4 nations devrait se dérouler à la fenêtre FIFA du 20 au 28 mars 2023 et il sera organisé sur un des sites qui accueillent la CAN-2023. Enfin, le mois d'avril sera entièrement consacré à des regroupements et matches internationaux amicaux pour se fixer définitivement sur l'équipe devant représenter l'Algérie à la Coupe d'Afrique des Nations U17 qui aura lieu du 29 avril au 20 mai.

SÉTIF. FONCIER INDUSTRIEL

Récupération de 10 terrains inexploités

Dix (10) terrains du foncier industriel inexploités d'une superficie de sept (7) hectares ont été récupérés dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la récupération du foncier industriel attribué à des investisseurs qui n'ont pas concrétisé leurs projets à travers les zones industrielles et les zones des activités et de commerce et des zones des activités artisanales de la wilaya, ont précisé les mêmes services.

Pas moins de 104 dossiers de récupération de foncier industriel inexploité portant sur près de 64 hectares se trouvent actuellement devant la justice, a ajouté la même source en notant que la wilaya compte actuellement 90 hectares du foncier industriel inexploité à travers les diverses zones industrielles et des activités. Cette récupération offre l'opportunité à d'autres investis-



seurs pour lancer leurs projets d'investissement et contribuer à valoriser les potentialités locales dans une perspective de développement global, selon encore les mêmes services.

La wilaya de Sétif a fait d'importants pas en matière d'aplanissement des difficultés rencontrées par les investisseurs en application des orientations du président de la République Abdelmadjid Tebboune, traduit à ce jour par l'octroi de 85 auto-

risations d'exploitation exceptionnelles de projets achevés mais non encore opérationnels et 61 autorisations de changement d'activités, selon la même source. Il a été procédé à l'étude de 33 dossiers dont 7 portant sur l'obtention d'autorisations d'exploitation exceptionnelle outre le suivi de 87 dossiers par la commission de wilaya de promotion de l'investissement, est-il encore indiqué. L'opération vise instaurer un climat favorable à l'investis-

sement en vue de la relance de l'économie et de la diversification de la production pour accéder aux marchés extérieurs et générer près de 30 000 emplois nouveaux, a-t-on ajouté.

La wilaya de Sétif compte trois (3) zones industrielles, 23 zones des activités artisanales et de stockage, 16 zones des activités et du commerce et trois (3) micro-zones des activités, ont rappelé les services de la wilaya.

MILA. ZONE EL KHERBA

Plus de 128 ha instables et exposés à de hauts risques

Plus de 128 hectares de la zone El Kherba à Mila sont "instables et exposés à de hauts risques résultant de glissements", selon les résultats d'une étude géotechnique effectuée sur cette zone déclarée sinistrée suite au séisme du 7 août 2020, présentés dimanche. Cette étude a montré que la plus grande partie de la zone El Kherba est "inconstructible en raison de la nature de son sol constitué d'argile à faible résistance", a indiqué Dr Sadek Filali du Laboratoire national de l'habitat et de la construction (LNHC) dans l'exposé des résultats de l'étude présenté au siège de la wilaya devant les représentants des habitants de la cité El Kherba en pré-

sence du représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, et du délégué national aux risques majeurs. Il a ajouté que plus de 128 hectares de ces terres sont "instables" et c'est pour cette cause qu'elles ont été exposées suite au séisme de 2020 à des glissements dont la profondeur avait dépassé 70 mètres à certains points, soulignant qu'une surface de 10,85 hectares de cette même zone "n'est pas menacée par les glissements mais reste sous observation du fait du risque d'être touché en cas de nouveaux séismes". Le même spécialiste a fait savoir que les prélèvements pour analyse d'échantillons du sol

effectués à des profondeurs ayant atteint 90 mètres, le niveau de la nappe d'eau souterraine proche de la surface et l'inclinaison du site ont révélé "l'instabilité du site et son exposition à des glissements hautement dangereux". De son côté, Abdelhamid Afra, délégué national aux risques majeurs, a affirmé que les résultats de cette étude ont été derrière la décision des autorités publiques en mars 2022 d'évacuer et de démolir les constructions classées "rouge 5 et orange 4" au nombre de 801 et l'attribution à 639 sinistrés dont les habitations avaient été classées "verte 1 et 2 et orange" de logements neufs et d'aides à la location pour 32 mois afin d'éviter leur exposition à des risques. M. Afra a ajouté que le risque des glissements à El Kherba "continue de menacer les vies à tout moment" en donnant pour preuve le changement de la classification de plusieurs habitations "du vert à l'orange et de l'orange au rouge" après des visites des services techniques compétents. Il a également rappelé les efforts de l'Etat pour la prise en charge des sinistrés depuis le 7 août 2020 à ce jour dont le relogement dans des appartements neufs et l'octroi de terrains dans des lotissements créés à cet effet avec attribution d'aides financières à l'auto-construction et d'aides à la location d'une valeur de 14,5 milliards DA. Au cours de la rencontre, les représentants des habitants d'El Kherba ont exprimé leur refus des mesures de prise en charge et de la décision d'évacuation et de démolition de leurs habitations "sauf en cas de dédommagement entier de leurs biens". Les autorités présentes ont promis d'élever leur préoccupation aux instances de tutelle.

START-UP

Création d'une mini-zone industrielle

Une mini-zone industrielle dédiée aux porteurs de projets désirant monter des start-up a été créée dans la wilaya de Mila, a-t-on appris lundi du directeur local de l'Industrie. La création de cet espace en novembre dernier à la nouvelle zone industrielle "Chahid Tounsi Nasri" à Bougrana dans la commune de Chelghoujm Laid (sud de Mila) sur une surface globale de 247 hectares, intervient en application des orientations du chef de l'exécutif local Mustapha Koreich, a déclaré à l'APS M. Brahim Boulakroune. La mini-zone comprend 38 lots de terrains dont 37 réservés aux porteurs de projets alors que le lot restant abritera le siège de l'administration devant gérer cette zone, selon la même source qui a précisé que les lots de ce foncier industriel seront octroyés aux porteurs de nouveaux projets et ce conformément aux dispositions de la nouvelle Loi sur l'investissement. Selon le même responsable, la création de cette mini-zone au profit des propriétaires de start-up est intervenue après l'achèvement de l'opération d'ajustement du plan de division de la nouvelle zone industrielle validé en novembre dernier par le guichet unique de la direction locale de l'urbanisme, de l'architecture et la construction DUAC. Ceci a permis de porter le nombre des lots à attribuer dans l'ensemble de cette zone à 612 lots dont 271 déjà attribués à 64 investisseurs sur une surface dépassant les 88 hectares soit 51,11% de la surface globale à octroyer dans cette zone. Le directeur local de l'Industrie a fait part de la réservation de 13 autres lots dans la zone industrielle pour abriter des équipements et structures divers de service en plus d'un lot pour le siège de l'administration et un autre pour construire une mosquée.

RELIZANE. AGRICULTURE
Plus de 5,5 millions de mètres cubes d'eau consacrés à l'irrigation

Quelque 5,6 millions de mètres cubes d'eau ont été affectés pour soutenir la campagne d'irrigation agricole de l'année en cours dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale des ressources en eau. Le chef de service de l'irrigation, Benaouda Harath, a indiqué, à l'APS que ce quota d'eau est distribué à hauteur de 3 millions m³ à partir du barrage "Es-Saâda", situé dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda et à 2,6 millions m³ à partir du barrage de Gargar (Oued R'hiou).

Cette quantité d'eau, allouée par l'Office de wilaya de l'irrigation agricole et l'assainissement des eaux, sera destinée à irriguer une superficie totale de plus de 8 700 hectares, à travers les deux périmètres irrigués "Mina" et du "Bas-Chelif". La distribution de ce quota a commencé aux agriculteurs inscrits auprès de l'Office de wilaya de l'irrigation agricole et de l'assainissement des eaux, selon la même source. Ces ressources seront affectées à l'irrigation d'appoint des vergers d'arbres fruitiers et de certains champs de céréales, selon le même responsable. Il a ajouté que ses services ont accordé un total de 44 millions m³ d'eau d'irrigation agricole depuis le début de l'année en cours, 2022. La Direction des ressources en eau a appelé les agriculteurs de la région des différentes filières agricoles à s'orienter vers des systèmes économes en eau afin d'utiliser au mieux cette ressource et d'améliorer les rendements agricoles.

DJELFA. UNIVERSITÉ "ZIANE ACHOUR"

Ouverture de 60 postes de formation doctorale

L'Université "Ziane Achour" de Djelfa a ouvert 60 postes pédagogiques en prévision du concours d'accès en formation doctorale pour l'année 2022/2023, a-t-on appris, lundi, auprès du rectorat de cet établissement de l'enseignement supérieur. Selon le recteur de l'université, El Hadj Ailem, ces postes ont été ouverts dans le cadre des textes réglementaires portant habilitation de l'université Ziane Achour pour la formation doctorale dans plusieurs filières assurées par un nombre de facultés.

Il s'agit de l'ouverture de 33 postes de formation doctorale à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion et de 18 autres à la faculté des sciences et technologies, réparties entre les filières, électronique avec 6 postes, génie civil, communication, travaux publics et électromécanique, avec 3 postes pour chaque filière, a détaillé le même responsable. A cela s'ajoute l'affectation de six (6) postes pour la faculté des sciences exactes et de l'informatique, dont trois (3) pour la filière chimie et physique, tandis que l'Institut des activités physiques et sportives de la même université a bénéficié de trois (3) postes dans la spécialité entraînement sportif. "Toutes les dispositions nécessaires seront prises pour la réussite de ce concours, dont la date sera annoncée ultérieurement, a assuré M. El Hadj Ailem, ajoutant qu'une plateforme numérique nationale sera ouverte pour les inscriptions et le retrait des convocations.

CONSTANTINE. ZONES RURALES

Des visites médicales à domicile pour les populations

Un programme de visites médico-psychologiques à domicile, ciblant la population des zones rurales reculées de la wilaya de Constantine, a été lancé la semaine dernière, à l'initiative de la Direction de l'action sociale et de solidarité (DASS), a-t-on appris dimanche auprès des responsables locaux du secteur.

L'opération dont le coup d'envoi a été donné depuis les villages d'Ouled Niya et d'El Hamri dans la commune rurale de Beni H'midene, s'inscrit dans le cadre des directives et des orientations du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme ayant pour objectif l'amélioration et la promotion des conditions de vie des habitants des zones déshéritées et éparses, a déclaré à l'APS, le directeur du secteur, Abdelkader Dehimi.

Le plan d'action mis en place sera exécuté en collaboration avec les Cellules de proximité et de solidarité (CPS) relevant de l'Agence de développement social (ADS) composées de médecins généralistes, de psychologues, où des équipes pluridisciplinaires ont été mobilisées, a indiqué le même responsable, soulignant que ces sorties portant organisation des consultations médicales, des actions de vaccination contre la grippe saisonnière, et des séances psychologiques ciblant en priorité les personnes âgées et celles à besoins spécifiques, les malades chroniques et les femmes enceintes. Les villages d'Ouled Mebarek dans la commune d'Aïn Abid, de



Beni Yaâgoub dans la localité d'Ibn Badis, de Ksar Naâdja dans la commune de Zighoud Youcef ainsi que la zone montagnaise de Draâ Naga relevant de la commune d'El-Khroub, figurent également au programme de cette initiative, ont indiqué les services de la DASS. L'antenne locale de l'ADS de Constantine dispose actuellement de quatre (4) CPS implantées dans les villes de Constantine, d'El-Khroub, d'Ibn Ziad et d'Aïn Abid.

En collaboration avec la direction de la santé, des actions de vaccination contre la grippe saisonnière et de sensibilisation sur

l'importance de ce type de vaccin au profit notamment de la population rurale, ont été également entamées à travers les polycliniques, les dispensaires et les salles de soins des zones rurales à même des hameaux et villages dépourvus de telles structures, a ajouté M. Dehimi. D'autre part, il est prévu, la distribution de médicaments, des denrées alimentaires, des matelas et des couvertures au profit des familles nécessiteuses, dans le cadre des actions de recensement et des enquêtes sociales, programmées, a ajouté le directeur de l'action sociale et de solidarité.

ORAN. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers la généralisation des incubateurs à l'ensemble des établissements

Les incubateurs d'entreprises seront à l'avenir généralisés de manière progressive au niveau de tous les établissements d'enseignement supérieur du pays, a-t-on appris, dimanche à Oran, d'un membre du comité national de suivi de l'innovation et des incubateurs d'entreprises relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

En marge d'une journée d'étude sur les start-up, organisée par l'Institut des sciences et des techniques appliquées de l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", le professeur Abdennour Belmimoun a déclaré à l'APS que le ministère s'attèle actuellement à la mise en place d'une pépinière d'entreprises au niveau de chaque université, école supérieure et institut universitaire à offrir l'opportunité à tous les étudiants et professeurs de bénéficier d'un accès au monde de l'économie à travers les mécanismes qu'offrent les incubateurs. Il a précisé que le nombre d'incubateurs dans les établissements d'enseignement supérieur a maintenant atteint les 80, "contribuant à diffuser l'esprit entrepreneurial et

encourageant les étudiants à élaborer des plans pour créer des start-up sur la base des connaissances acquises au cours de leur cursus universitaire". Le même intervenant a indiqué que la décision ministérielle 1 275, qui porte sur la création d'un certificat de start-up et d'un certificat de brevet d'invention, vise "à consolider le concept d'une université entrepreneuriale qui donne à la recherche scientifique une dimension opérationnelle et représente un produit de valeur économique commercialisable et exploitable par les entreprises de production et de service et contribue au développement économique national".

Pour sa part, le recteur de l'Institut des sciences et des techniques appliquées, le Pr Ghamnia Mustapha, a donné un aperçu du rôle de l'institut dans le développement de la communication avec le secteur économique national en dispensant une formation de haut niveau pour aboutir à l'obtention d'une licence professionnelle dans les spécialités requises par le marché du travail. Il a ajouté que l'institut s'emploie à dispenser une formation scientifique pour acquérir

les connaissances et une formation appliquée basée sur la pratique professionnelle et coopère dans ce domaine avec plusieurs entreprises nationales publiques et privées. Celles-ci peuvent bénéficier du produit de formation de l'institut et peuvent également accueillir des étudiants pour effectuer des stages pratiques. Le recteur de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", le Pr Mustapha Belhakem, a annoncé, lors de l'ouverture de cette rencontre, que la direction de l'université avait récemment commencé à mettre en place une branche économique pour l'université qui s'occuperait de la gestion financière et économique des produits matériels et de la connaissance et lui permettre de traiter financièrement avec divers intervenants dans le cadre de la vision de la tutelle de relier l'université à l'environnement économique. Des responsables d'un certain nombre d'entreprises publiques et privées ont fait des présentations sur les domaines d'activité de leurs entreprises et les modes de coopération possibles avec les centres universitaires et de recherche scientifique.

SKIKDA. INVESTISSEMENT

Deux milliards DA pour la réalisation de huit zones d'activités

La wilaya de Skikda a réservé une enveloppe financière estimée à deux (2) milliards DA pour la réalisation de huit (8) zones d'activités, a-t-on appris dimanche de la directrice de l'administration locale (DAL) Ratiba Benchetita. Huit zones d'activités visant la création de richesse seront aménagées en vue de permettre aux communes de renforcer leurs recettes et, par ricochet, assurer le développement local et ce, dans le cadre de la stratégie de l'Etat portant soutien de l'investissement à l'échelle locale, a déclaré à l'APS la même responsable. Ces zones d'activités seront aménagées dans les régions d'El Harrouch, d'El Atasa, de Ramdhane Djamel, de Tamalous, de Boumaiza, d'Oued Lekbir en plus de deux zones dans la commune d'Azzaba, a-t-elle déclaré, soulignant que toutes les procédures nécessaires ont été prises pour accélérer cette opération. Ce projet aura pour objectif de répondre aux besoins exprimés à travers ces zones et cela dans le but d'offrir les moyens nécessaires et les conditions appropriées aux investisseurs afin de réaliser des projets économiques et commerciaux compatibles avec les spécificités de chaque région, a ajouté la même source. Ces nouvelles zones d'activités permettront la création de nouveaux postes d'emploi et contribueront à une dynamique économique et commerciale dans la wilaya, a-t-on conclu.

TÉBESSA. SPÉCULATION

Un individu écope de 10 ans de prison ferme

Le tribunal de Tébessa a condamné un homme à 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende, dans une affaire de spéculation illégale sur des produits alimentaires de large consommation, a indiqué dimanche, le tribunal dans un communiqué. La même source a souligné que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre la spéculation sur les produits alimentaires de large consommation, en application des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code procédures pénales, un individu poursuivi par voie de citation à comparaître, a été condamné à une peine de 10 ans de prison, et à payer une amende, ainsi que la saisie de la marchandise. Le document conclu que les autorités judiciaires veillent à poursuivre la lutte contre toutes formes de spéculations illégales conformément aux dispositions de la loi 15/21 du 28 décembre 2021 qui prévoit des peines de plus sévères contre les coupables allant jusqu'à 30 ans de prison en cas de crimes commis dans le cadre d'une bande organisée.

SALON DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION ALIMENTAIRE

Les visiteurs en force

La seconde journée de la première édition du salon national de l'industrie et de l'innovation alimentaire (SIIA Algérie) qui se tient à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine a connu un engouement notable des visiteurs pour les divers produits innovants du domaine des industries alimentaires. Depuis son ouverture samedi, le salon a reçu plus de 2000 visiteurs, a souligné le commissaire du salon Meriem Serarma estimant que cela révèle l'importance de la manifestation pour les opérateurs économiques et la promotion de la production nationale. Les visiteurs de la première édition de ce salon organisée pour trois jours par l'entreprise "Choosen excellence" ont exprimé leur satisfaction des récentes innovations des industries alimentaires recourant à des matières premières naturelles par souci de préservation de la santé du citoyen et au développement des procédés de contrôle de la qualité des produits et de la chaîne de production. Cette édition a connu la participation d'étudiants de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et de technologies agricoles qui exposent divers produits alimentaires dont des confitures, des jus et gâteaux sans conservateurs. Plusieurs opérateurs visitant le salon ont fait part à l'APS de leur intérêt pour le contrôle des chaînes de production de sorte à permettre à leurs entreprises de mieux répondre aux besoins du marché, considérant que le salon est une opportunité pour l'échange d'expériences, le suivi des récents développements technologiques et le développement des capacités d'exportation hors hydrocarbures.

IRAN

La police des mœurs dissoute, un geste envers les manifestants

L'Iran a annoncé l'abolition de la police des mœurs à l'origine de l'arrestation de la jeune Mahsa Amini, dont la mort en détention a provoqué une vague de contestation qui perdure depuis plus de deux mois et demi.

Cette annonce, considérée comme un geste envers les manifestants, est intervenue après la décision samedi des autorités de réviser une loi de 1983 sur le port du voile obligatoire en Iran, imposé quatre ans après la Révolution islamique de 1979. C'est la police des mœurs qui avait arrêté le 13 septembre Mahsa Amini, une Kurde iranienne de 22 ans, à Téhéran, en l'accusant de ne pas respecter le code vestimentaire de la République islamique, qui impose aux femmes le port du voile en public. Sa mort a été annoncée trois jours plus tard. Selon des militants et sa famille, Mahsa Amini a succombé après avoir été battue, mais les autorités ont lié son décès à des problèmes de santé, démentis par ses parents. Son décès a déclenché une vague de manifestations durant lesquelles des femmes, fer de lance de la contestation, ont enlevé et brûlé leur foulard, en criant "Femme, vie, liberté". Malgré la répression qui a fait des centaines de morts, le mouvement de contestation se poursuit. "La police des mœurs (...) a été abolie par ceux qui l'ont créée", a annoncé samedi soir le procureur général Mohammad Jafar Montazeri, cité par l'agence de presse Isna dimanche. "La meilleure façon de faire face aux émeutes c'est de prêter attention aux véritables revendications du peuple", la plupart liées "aux moyens de subsistance et aux questions économiques", a déclaré dimanche le porte-parole de la présidence du Parlement, Seyyed Nezamoldin Moussavi, cité par Isna.

"LA DÉCENCE"

L'annonce de l'abolition de la police des mœurs a été accueillie avec scepticisme par des Iraniens sur les réseaux sociaux, un internaute craignant que son rôle ne soit repris par une autre structure, un autre rappelant la pression sociale s'exerçant au sein même des familles. Après 1979, des "comités de la Révolution islamique" relevant des Gardiens de la Révolution, l'armée

PALESTINE OCCUPÉE

Le village d'"Al-Araqib" démolé par les forces sionistes pour la 210e fois

Le village palestinien d'Al-Araqib, situé dans la région du Néguev (sud), a été démolé, lundi, par les forces sionistes pour la 210e fois consécutive depuis juillet 2010, rapportent des médias. Aziz al-Turi, membre du Comité local pour la défense d'Al-Araqib, cité par des médias a déclaré que "Les forces de l'occupation ont pris d'assaut le village d'Al-Araqib et démolé ses maisons pour la 210e fois". Al-Turi a réitéré que les gens "reconstruiront leur village comme toujours". Les autorités de l'occupation ont démolé les maisons du village pour la dernière fois vers la mi-novembre. Environ 22 familles vivent dans des maisons "Al-Araqib", qui sont construites en bois, en plastique et en étain, selon des médias. En juillet 2010, les autorités sionistes ont démolé le village pour la première fois, et depuis lors, elles le démolissent à chaque fois que les habitants le reconstruisent.



idéologique de la République islamique, menaient des patrouilles pour faire respecter le code vestimentaire et les "mœurs" en Iran. Mais la police des mœurs a été créée par le Conseil suprême de la Révolution culturelle sous le président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad (2005-2013), pour "répandre la culture de la décence et du hijab". Cette unité avait commencé ses patrouilles en 2006 avec l'objectif de faire respecter le code vestimentaire strict qui interdit aussi aux femmes de porter des pantalons serrés ou des shorts. Les femmes enfreignant le code risquaient d'être arrêtées. En juillet dernier, le président ultraconservateur Ebrahim Raïssi avait appelé à la mobilisation de "toutes les institutions pour renforcer la loi sur le voile", déclarant que "les ennemis de l'Iran et de l'islam voulaient saper les valeurs culturelles et religieuses de la société". Néanmoins, sous le mandat de son prédécesseur modéré Hassan Rohani, on pouvait croiser des femmes en jeans serrés portant des voiles colorés.

LOI SUR LE VOILE

Samedi, le même procureur, Mohammad Jafar Montazeri, a annoncé que "le

Parlement et le pouvoir judiciaire travaillaient" sur la question du port du voile obligatoire, sans préciser ce qui pourrait être modifié dans la loi. Il s'agit d'une question ultra-sensible en Iran, sur laquelle s'affrontent deux camps: celui des conservateurs qui s'arc-boutent sur la loi de 1983 et celui des progressistes qui veulent laisser aux femmes le droit de choisir de le porter ou non. Selon la loi en vigueur, les femmes iraniennes et étrangères, quelle que soit leur religion, doivent porter un voile et un vêtement ample en public. Depuis la mort Mahsa Amini et les manifestations qui ont suivi, un nombre grandissant de femmes se découvrent la tête, notamment dans le nord huppé de Téhéran. Le 24 septembre, une semaine après le début des manifestations, le principal parti réformateur d'Iran a exhorté l'Etat à annuler l'obligation du port du voile. Les autorités considèrent les manifestations comme des "émeutes" et accusent des forces étrangères d'être derrière ce mouvement pour déstabiliser le pays. Selon un dernier bilan fourni par le général Amirali Hajizadeh, du corps des Gardiens de la Révolution, il y a eu plus de 300 morts lors des manifestations depuis le 16 septembre.

INDONÉSIE

Les évacuations se poursuivent après l'éruption du volcan Semeru

Les évacuations de villageois se sont poursuivies lundi, un jour après l'éruption du Semeru, un volcan d'Indonésie, les autorités avertissant d'un risque de coulées de lave froide. Plus de 2.400 personnes au total ont fui leurs maisons pour trouver refuge dans 11 centres à la suite de l'éruption de ce volcan, qui est le plus haut sommet de l'île de Java, dimanche matin. "L'armée, la police, et les services d'urgence continuent à évacuer des gens du village de Curah Kobokan, où des nuages de cendres brûlantes et de la lave froide peuvent arriver", a souligné Abdul Muhari, le porte-parole de l'agence indonésienne de gestion des catastrophes naturelles. "A présent, il y a 2.489 évacués", a-t-il dit sur une chaîne de télévision locale. L'état d'urgence a été décrété pour deux semaines, la population a reçu des masques pour se

protéger des cendres dans l'air et des cuisines collectives ont été mises sur pied pour nourrir les évacués. Lundi matin, des dizaines de personnes qui avaient quitté d'urgence leur domicile du district de Lumajang sont retournées sur place pour prendre leurs biens les plus précieux, avant de se rendre à nouveau dans les refuges, a constaté un journaliste de l'AFP. Certains sont allés chercher leur bétail, d'autres transportaient des postes de télévision ou des réfrigérateurs tandis que, derrière eux, le volcan continuait à projeter un peu de cendres. Le Semeru faisait preuve d'une moindre activité lundi, selon Abdul Muhari, mais il a averti du risque de coulées de lave refroidie par la pluie. "Ce qui nous inquiète, ce sont certaines activités comme (celles dans) les carrières de sable. Nous voulons nous assurer que la trajectoire des nuages

de cendres et de lave froide est complètement dégagée". Les autorités ont fait passer dimanche le niveau d'alerte autour du Semeru du niveau trois au niveau quatre, le plus élevé. Il avait été relevé à trois l'an dernier au cours d'une précédente éruption. Il y a presque exactement un an, le 4 décembre 2021, le mont Semeru était déjà entré en éruption, faisant au moins 51 morts. Des coulées de boue et de cendres avaient englouti des villages et près de 10.000 personnes avaient dû fuir leurs maisons. De nombreuses victimes étaient des ouvriers qui exploitaient des carrières de sable sur les pentes du volcan. L'Indonésie se trouve sur la ceinture de feu du Pacifique, où la rencontre des plaques continentales provoque une forte activité volcanique et sismique. Cet archipel d'Asie du Sud-Est compte environ 130 volcans actifs.

COLOMBIE

Trois morts et une vingtaine coincés dans un glissement de terrain

Au moins trois personnes sont mortes et une vingtaine d'autres ont été ensevelies dimanche dans un glissement de terrain survenu dans le nord-ouest de la Colombie, où des brigadiers ont été déployés pour tenter de secourir les survivants, ont annoncé les autorités. "Neuf personnes ont été secourues, trois sont mortes et on estime que plus de 20 personnes sont encore portées disparues. C'est une tragédie", a écrit le président Gustavo Petro sur Twitter. Le glissement de terrain s'est produit dans une zone isolée et montagneuse de la municipalité de Pueblo Rico, selon la défense civile. Des dizaines de brigadiers sont à la recherche des passagers d'une moto et d'un bus de service public, coincés dans le glissement de terrain. Les secouristes déployés ont déploré "la mort d'une mineure qui, après avoir été secourue, a été emmenée à l'hôpital de Pueblo Rico (et) est décédée avant d'arriver", a déclaré Alexander Méndez, porte-parole de l'organisation, au journal télévisé Noticias Caracol. La fillette était âgée de 7 ans, selon les autorités. Le véhicule a quitté la ville de Cali (sud-ouest) aux premières heures du matin et a parcouru quelque 270 kilomètres avant de s'écraser à travers la cordillère des Andes occidentales en direction de Quibdó (nord-ouest), selon la défense civile. Selon le témoignage d'un survivant, le chauffeur du bus a vu arriver l'effondrement de la colline vers laquelle il se dirigeait. "Une partie s'est effondrée et le bus était un peu plus en arrière. Le chauffeur du bus faisait marche arrière quand tout s'est effondré", a déclaré à la station de radio Lloró Stéreo Andrés Ibarquén, qui a été évacué de la zone dans une ambulance. Depuis le début du mois d'août, le pays est en état de "catastrophe nationale" en raison de la pire saison des pluies depuis 40 ans, selon le gouvernement. Les pluies ont fait 271 morts et 700.000 sinistrés l'année dernière.

SOUDAN

Al-Burhan réitère son attachement à "la sortie définitive" de l'armée du processus politique

Le chef du Conseil de souveraineté de transition soudanais, Abdel Fattah Al-Burhan, a affirmé, lundi, son attachement à "la sortie définitive de l'institution militaire du processus politique". S'exprimant lors de la cérémonie de signature d'"un accord-cadre" entre civils et militaires visant à mettre fin à l'impasse politique dans le pays, Al-Burhan a déclaré : "Nous nous engageons à ce que l'institution militaire sorte définitivement du processus politique". Il a ajouté : "Nous nous engageons également à organiser des élections à la fin de la période de transition et à mettre en œuvre les questions soulevées dans l'accord-cadre". Al-Burhan a poursuivi : "Le pays traverse des circonstances exceptionnelles à la lumière de la discorde dont ont été témoins les parties militaires et civiles, ce qui a affecté négativement la stabilité". Plus tôt lundi, un "accord-cadre" a été signé entre les parties civile et militaire, visant à mettre fin à une crise politique profonde qui sévit dans ce pays depuis plus d'un an.

11^E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Projection de films en lien avec la Guerre de libération nationale

Trois films documentaire et des extraits de productions en cours, en lien avec la Guerre de libération nationale et la période coloniale, ont été projetés, dimanche à Alger, au public du 11^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica).

Accueillies au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, ces projections ont été précédées d'une table ronde sur la mémoire et les archives du cinéma dans le cadre d'un focus dédié au 60^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. Habituee du festival, la réalisatrice serbe Mila Turajlic a présenté le documentaire "Ciné Guerillas, Scenes of Labudovic's Reels" basé sur les archives de l'ex-Yougoslavie et sur les images et les notes du célèbre Stevan Labudovic, disparu en 2017, un film qui plonge les spectateurs dans une bataille médiatique féroce en pleine Guerre de libération nationale. Le film montre l'ampleur du travail du militant et caméraman des maquis de la Révolution algérienne et son engagement indéfectible pour cette noble cause qui l'a mené jusqu'à filmer des batailles, des bombardements d'aviation et d'artillerie et le passage de la tristement célèbre ligne Challe. La réalisatrice qui a beaucoup travaillé sur l'oeuvre de Labudovic s'est également rendue dans les maquis et villages que son prédécesseur avait filmé, accompagnée de quelques uns de ses compagnons de route de l'époque encore en vie. L'immersion dans



la bataille médiatique de l'époque prend tout son sens quand Mila Turajlic va à la rencontre du regretté Lamine Bechichi, pour évoquer le rôle de la radio et de l'enregistrement de chansons patriotiques, puis en faisant intervenir dans son film Elaine Mokhtefi, militante américaine dans les rangs du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et du Front de Libération nationale (FLN) pour porter et défendre la cause de l'Algérie à l'Organisation des Nations unies. Le documentaire montre également des images de Stevan Labudovic, décoré de la médaille du Mérite en 2012, lors de sa visite à Alger dans le cadre du ce même festival qui lui avait rendu hommage lors de sa 5^e édition en 2014. Dans ce même programme dédié à la mémoire, le film "Roberto Muniz, un argentin dans la révolution algérienne" du réalisateur argentin Nestor Antonio Suleiman qui retrace le parcours militant de Roberto Muniz, dit Mahmoud l'Argentin, disparu en 2022, depuis ses débuts en tant qu'ouvrier syndicaliste et ses premiers contacts avec des émissaires du FLN à Buenos Aires en 1956. Le documentaire restitue le témoignage de Roberto Muniz, en présence de son fils Mahmoud, et relate son voyage avec d'autres argentins recrutés pour fabri-

quer des armes et des explosifs pour les soldats de l'Armée de libération Nationale (ALN), puis son installation à Alger au lendemain de l'indépendance. Dans un autre registre plus académique, où le cinéma n'est qu'un prétexte pour publier des documents d'archives, le film français "La conquête" de la réalisatrice, Franssou Prenant, confronte des images contemporaines de l'Algérie et de la France avec des textes de hauts responsables de la France coloniale qui avaient tissé la trame de l'idéologie coloniale pour dissimuler les massacres et les destructions. Ces textes écrits dès les premiers jours de la prise d'Alger en 1830, dévoilent le véritable visage de la machine coloniale et défont le simulacre de "mission civilisatrice" souvent opposé aux idées anticoloniales.

Des extraits des films "Capitaine Valchanov" de Djamel Bendeddouche et "Deux vies pour l'Algérie" de Jean Asselmeyer et Sandrine-Malika Charlemagne qui sont en cours de production, ont également été présentés. Le 11^e Fica se poursuit jusqu'au 10 décembre avec encore au programme des focus sur l'environnement, les droits des femmes, la mémoire et la résistance ou encore sur les oeuvres de jeunes cinéastes algériens.

Limbo, long métrage britannique sur le drame des réfugiés syriens en Europe

Le long métrage "Limbo" du réalisateur et scénariste Ben Sharrock (Royaume-Uni), une comédie dramatique qui met en lumière la tragédie des réfugiés syriens en Europe, a été projeté dimanche soir à Alger. Réalisée en 2020, cette production cinématographique, en compétition dans le cadre de la 11^e édition du Festival international du Cinéma d'Alger (FICA), relate l'histoire d'Omar, un jeune musicien syrien, joueur d'Oud, instrument légué par son grand-père, et qui est contraint de se séparer de sa famille et se retrouve coincé sur une petite île de pêcheurs en Ecosse où le demandeur d'asile s'installe provisoirement, en attendant de connaître son sort face à des habitants loufoques et des situations ubuesques. Campé par l'acteur égypto-britannique Amir El-Masry, Omar vit avec un groupe

de demandeurs d'asile venus d'Asie et d'Afrique, sur l'île où il entame, tant bien que mal, son processus d'intégration dans la société britannique, en essayant de s'adapter à la culture et aux valeurs occidentales et en bénéficiant de cours sur les relations sociales dans l'espoir d'obtenir le droit d'asile, malgré la nostalgie qui l'envahit et ses inquiétudes pour sa famille, dispersée en Turquie et en Grande-Bretagne. L'émotion est à son comble dans ce film qui dépeint la réalité des migrants, en jouant sur les stéréotypes, avec des séquences où le silence règne pour exprimer le vide et la solitude dans laquelle vivent les réfugiés, mêlée au sentiment de colère dissimulée. D'une durée de 103 minutes, ce deuxième film de Ben Sharrock, projeté dans de nombreux festivals, a été nommé à 4 prix du film britan-

nique indépendant, dont le prix du meilleur acteur. Ben Sharrock est un réalisateur et un écrivain écossais qui a étudié les sciences politiques, la langue arabe et la réalisation cinématographique. "Pikadero", réalisé en 2015, est son premier long métrage. La 1^{ère} partie de la soirée a été également marquée par la projection du documentaire "Silence radio" de la réalisatrice mexicaine Juliana Fajul, également en compétition officielle du festival, qui se veut un film d'investigations dans lequel la réalisatrice plaide en faveur de la démocratie et de la liberté de la presse dans son pays, le Mexique. Le FICA dédié au film engagé dont la 11^e édition focalise sur les questions de la résistance, de la femme et de l'environnement, s'est ouvert, vendredi, avec la participation de 60 films de différents pays, dont 25 en compétition.

"NON-ALIGNED, SCENES OF THE LABUDOVIC'S REELS"

Un film documentaire sur le parcours du cameraman serbe Steven Labudovic

Le film documentaire "Non Aligned, Scenes of the Labudovic's Reels" de la réalisatrice serbe Mila Turajlic, sur Steven Labudovic, le cameraman du leader de l'ex-Yougoslavie, Josip Broz Tito, a été projeté samedi soir à Alger. Réalisé en 2022 et projeté dans le cadre du 11^e Festival international du cinéma d'Alger (FICA), ce long métrage retrace le parcours de Labudovic qui travaillait dans une agence yougoslave de production cinématographique et qui a accompagné Tito dans ses voyages à travers le monde et immortalisé les différents événements politiques internationaux qu'il a vécus et les leaders qu'il a rencontrés, ce qu'il lui a valu le nom de "cameraman de Tito". A partir de la capitale serbe Belgrade, ex-capitale de la Yougoslavie, la réalisatrice met l'accent sur la vie professionnelle de Labudovic âgé alors de 88 ans, qui revient avec nostalgie et enthousiasme sur les différents événements politiques qu'il a couverts en tant que photographe de presse à l'intérieur et à l'extérieur de la Yougoslavie, le plus important étant la 1^{ère} conférence du Mouvement des non-alignés (MNA) qui s'est tenue à Belgrade en 1961. D'une durée de 104 minutes, le documentaire propose d'anciens entretiens et interviews avec Labudovic, accompagnés de photos et vidéos d'archives illustrant son riche parcours à commencer par la Conférence de Belgrade en immortalisant l'événement à travers des photos des dirigeants présents au sommet affichant leur neutralité vis-à-vis des deux blocs (capitaliste et socialiste) dans le contexte de la guerre froide. "Non-Aligned, Scenes of the Labudovic's Reels" évoque également la Guerre de libération nationale. En 1959, le cameraman était en Algérie, sur ordre de Tito et y resta trois ans au cours desquels il a réalisé plusieurs films documentaires sur la lutte du peuple algérien. Ce fut alors "une propagande positive" pour la Révolution et "une collaboration des plus importantes contre le colonialisme", disait Labudovic qui était également surnommé "le cameraman de la Révolution algérienne". Pour mettre en relief le lien historique entre la Serbie et l'Algérie, la réalisatrice serbe Mila Turajlic s'est rendue en Algérie pour rencontrer un moudjahid qui détenait des photographies de Stevan Labudovic sur la guerre de libération. Elle a également visité le Musée du moudjahid à Alger où plusieurs des oeuvres du cameraman de la Révolution sont exposées. Une exposition du photographe et cameraman Stevan Labudovic avait été organisée en 2015 au Palais des Raïs à Alger dans le cadre des Journées culturelles serbes. En 2014, un vibrant hommage lui avait été rendu par les organisateurs du 5^e Festival international du cinéma d'Alger dédié au film engagé. Stevan Labudovic a immortalisé la lutte des mouvements de libération dans ses oeuvres qui sont aujourd'hui préservées en Serbie. Le 11^e Festival international du cinéma d'Alger a débuté vendredi avec au programme 60 films, dont 25 en compétition.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN "Wakanda" en tête pour un quatrième week-end consécutif

L'intérêt pour "Black Panther: Wakanda Forever" a légèrement décliné, mais le film Marvel a quand même vendu pour 17,6 millions de dollars de tickets de cinéma aux Etats-Unis et au Canada, restant en tête du box-office nord-américain pour un quatrième week-end consécutif, selon les chiffres dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. Cette suite du film afro-futuriste qui avait cartonné en 2018, qui rend un hommage appuyé à Chadwick Boseman, la star du premier "Black Panther", a désormais amassé 393,7 millions rien qu'en Amérique du Nord, en plus de 339 millions à l'international. Arrive en deuxième position "Violent Night", où la star de "Stranger Things" David Harbour joue un père Noël ronchon et prompt à donner des coups de massue lorsque des personnes mal intentionnées entrent par effraction chez une famille riche. Le film de Noël totalise 13,3 millions, "une sortie solide pour une comédie d'action", selon l'expert David Gross. Troisième, le film d'animation de Disney "Avalonia, l'étrange voyage", n'engrange que 4,9 millions après un premier week-end déjà décevant. Etant donné son budget à 180 millions, le film pourrait perdre plus de 100 millions de dollars, selon le site spécialisé Hollywood Reporter. "Le Menu", un film qui emprunte à la fois au cinéma d'horreur, au film noir et à la comédie grinçante, arrive en quatrième avec 3,6 millions. A la cinquième place, "Devotion", l'histoire de deux pilotes de chasse de la marine américaine, enregistre 2,8 millions de recettes.

Voici le reste du classement :

6. "I Heard the Bells" (1,8 million)
7. "Black Adam" (1,7 million)
8. "The Fabelmans" (1,3 million)
9. "Bones and All" (1,2 million)
10. "Ticket to Paradise" (850.000 dollars).

Sûreté de wilaya d'Alger: arrestation d'un dealer de comprimés psychotropes à Sidi M'hamed

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la deuxième sûreté urbaine de Didouche Mourad (Circonscription administrative de Sidi M'hamed), ont arrêté un individu soupçonné de trafic de comprimés psychotropes en milieu scolaire, a-t-on appris hier des services de la Sûreté nationale. Supervisée par le parquet territorialement compétent, l'affaire a été traitée suite à une plainte déposée par des citoyens signalant un individu soupçonné de trafic de comprimés psychotropes en milieu scolaire. Suite à quoi, un plan bien ficelé a été élaboré, ayant permis l'arrestation du dealer en flagrant délit, précise la même source. L'opération s'est également soldée par la saisie de 13 capsules de psychotropes et d'une somme de 11.835 DA. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger informent les citoyens que les numéros verts 1548 et 17 ainsi que l'application "Allo chorta" sont mis à leur disposition pour tout signalement.

L'animateur de CNews Jean-Marc Morandini condamné à un an de prison pour corruption de mineurs



Jugé pour corruption de mineurs sur deux jeunes de 15 ans et un autre de 16 ans, l'animateur journaliste, de CNews a été condamné hier, à un an de prison avec sursis. La 15e chambre du tribunal judiciaire de Paris a condamné hier l'animateur à un an de prison avec sursis. En plus d'une obligation de réparation, le tribunal a notifié une obligation de soin. L'animateur est désormais inscrit au Fijais, le fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. Le tribunal a donc suivi les réquisitions du procureur de la République qui, « inquiet pour l'avenir » et déplorant l'absence de toute « prise de conscience », avait requis un an de prison avec sursis et une obligation de soin.

Parc zoologique "Mostaland" : naissance de sept lionceaux d'une race rare d'Afrique

Le parc zoologique "Mostaland" de Mostaganem a enregistré dernièrement la naissance de sept lionceaux d'une race rare des lions d'Afrique, a-t-on appris dimanche de la Direction de cet établissement de loisirs. Il s'agit de jumeaux composés de quatre lionceaux blancs, nés il y a un mois, et de trois autres lionceaux de couleur brune, venus au monde ces deux dernières semaines, a indiqué à l'APS le directeur de la clinique vétérinaire du parc, Belakhdar Wassini, ajoutant que les jumeaux sont actuellement en bonne santé et une équipe médicale du parc leur assure les soins vétérinaires. Par ailleurs, Belakhdar Wassini



a indiqué que la lionne "Juliette", qui a donné naissance aux quadruplés blancs avait auparavant donné naissance à sept petits en une seule portée, "ce qui est un cas rare à l'échelle mondiale", a-t-il relevé. Depuis son ouverture en juin 2017, le

parc Mostaland a enregistré plusieurs naissances réussies de lionceaux de l'espèce africaine, 15 lionceaux dont six blancs, une race disparue dans le milieu naturel mais encore en vie dans certains parcs du monde, selon le même res-

ponsable. Le même espace a récemment vu de nouvelles naissances d'autres espèces, notamment des espèces animales en voie de disparition telles que les cerfs de barbarie, les fennecs, les tigres blancs et bruns du Bengale, les loups dorés arctiques et africains, les lamas, entre autres. Le parc Mostaland compte actuellement 21 lions et lionceaux d'Afrique, deux grands chats Liger, cinq tigres royaux du Bengale, sept loups polaires et six autres loups dorés africains, en plus de 140 autres animaux d'environ de 40 espèces dont certaines espèces sont menacées de disparition, a-t-on rappelé.

Un décès et 141 blessés sur les routes ces dernières 24 heures



Une (01) personne est décédée et 141 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs régions du pays ces dernières 24 heures, selon un bilan publié hier par la Protection civile. L'accident mortel a été enregistré dans la wilaya d'Oran, suite au renversement d'une motocyclette ayant percuté un arbre, à la cité Belkaid, commune et daïra de Bir El Djir, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 25 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains à travers les wilayas de Bouira, Blida, Constantine 03 personnes, Saida et Ghardaïa.

Démantèlement d'un réseau criminel d'escroquerie sur les réseaux sociaux à Batna

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale Batna-Sud ont démantelé un réseau criminel s'adonnant à l'escroquerie à l'échelle nationale sur le réseau social Facebook par la constitution d'une association de malfaiteurs et le recel d'objets volés, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué du groupement de wilaya de ce corps d'arme. Le réseau est composé de huit (8) individus âgés entre 20 et 38 ans. Six des mis en cause ont été arrêtés et deux sont en fuite, a-t-on souligné. L'opération a été menée à la suite de plaintes de citoyens de plusieurs wilayas victimes d'escroquerie sur le réseau social Facebook qui étaient attirés par des transactions trompeuses de vente d'appareils électroménagers, a-t-on ajouté. L'enquête recourant aux diverses techniques d'investigation a conduit à la saisie de deux véhicules utilisés dans les crimes commis et à la récupération d'appareils électroménagers utilisés pour l'escroquerie, selon le document. Les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on indiqué dans le communiqué de la Gendarmerie nationale.

Algérie Télécom lance un nouveau service de vidéos à la demande 100% algérien

Algérie Télécom a lancé un nouveau service de vidéos à la demande "Dzair Play", accessible à partir de l'application mobile sous Android (Tablettes, Smartphones) ou à partir du navigateur d'un PC, a indiqué hier un communiqué de cette entreprise publique. Ainsi, les abonnés Idoom Fibre et Idoom ADSL/VDSL, disposant d'une connexion internet haut débit de 15 Mbp/s et plus, pourront accéder, gratuitement et en illimité, à une sélection de films et de documentaires de production algérienne. Pour bénéficier de ce nouveau service, lancé avec la contribution du Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et



du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), il suffit simplement de s'identifier sur l'inter-

face "Dzair Play" d'Algérie Télécom, en y insérant son numéro de téléphone fixe, ainsi que le numéro client affiché sur la

facture ou sur le contrat d'abonnement, précise la même source. L'application "Dzair Play" est disponible en téléchargement gratuit sur Google Play et accessible sur l'adresse : www.dzairplay.dz. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Algérie Télécom qui vise à "promouvoir et encourager le contenu numérique algérien, tout en mettant en valeur le patrimoine culturel national", ajoute le communiqué.

MISE

AUX POINGS

«Je suis pleinement conscient de ses aspirations (peuple) à une justice véritable, à la prospérité et au développement dans une Algérie nouvelle redoutée et respectée, qui occupe la place qu'elle mérite au double plan régional et international»

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Mardi 6 décembre 2022

21 °C / 12 °C

Dans la journée : Averses
Vent : 18 km/h
Humidité : 62%

Dans la nuit : Averses
Vent : 10 km/h
Humidité : 88%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Mardi 12 jomada el oula 1444

Dohr : 12h39
Assar : 15h14
Maghreb : 17h35
Ïcha : 18h59

Mercredi 13 jomada el oula 1444
Sobh : 06h15
Chourouk : 07h47

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Chengriha installe le nouveau Commandant de la 2^e Région militaire

Le Général d'Armée, Saïd Chengriha, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, a présidé hier à Oran, au nom du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie d'installation officielle du nouveau Commandant de la 2^e Région militaire, le général-major Mohamed Tayeb Brakni, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Au nom de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le général d'Armée Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce lundi 5 décembre 2022, la cérémonie d'installation officielle du nouveau Commandant de la 2^e Région militaire à Oran, le Général-major Mohamed Tayeb Brakni », précise la même source. « Au nom de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret



présidentiel du 29 novembre 2022, j'installe officiellement le Général-Major Mohamed Tayeb Brakni dans les fonctions de Commandant de la 2^e Région militaire, en succession au général-major Djamel Hadj Laroussi », a affirmé le général d'Armée cité par la même source.

« À cet effet, poursuit-il, je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République

en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution de libération nationale. » Après avoir signé le procès-verbal de la passation de pouvoir, le chef d'état-major a tenu une rencontre avec le Commandement, l'état-major et les personnels du siège de commandement de la 2^e RM où il a prononcé une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités de la Région via visioconférence.

R. N.

ESPAGNE

Un réseau de drogue « hispano-maroco-ukrainien » démantelé

Les autorités espagnoles ont interpellé 30 personnes représentant un important trafic de drogue dont des marocains, accusées de dissimuler du cannabis dans un faux convoi humanitaire pour l'Ukraine afin de l'expédier vers plusieurs pays européens.

Les interpellations étaient menées dans plusieurs villes d'Andalousie (sud),

dont Séville, Malaga et Grenade selon le communiqué de la Garde civile espagnole. Celle-ci explique que « les suspects de nationalités européennes, dont espagnole, ukrainienne avec leurs complices de nationalité marocaine s'approvisionnaient dans des plantations de cannabis disséminées sur le territoire andalou ». Ceci, afin d'effectuer l'opération d'exportation de la

marchandise, a ajouté le communiqué. « Ils (les suspects, ndlr) la dissimulaient dans des caisses en cartons qu'ils faisaient passer pour des provisions et pour de l'aide humanitaire à destination de l'Ukraine ».

Soulignant que les trafiquants ont utilisé une fausse « caravane solidaire » qui était mise en place avec des fourgonnettes immatriculées en Ukraine pour faire diversion, et passer inaperçus lors des contrôles policiers et aux frontières. La Garde civile a déclaré que « lors de l'opération, près de 800 000 euros ont été saisis, ainsi que six armes à feu et 2 500 plants de cannabis ». Le trafic de drogue impliquant des marocains ne cesse pas de défrayer la chronique en Espagne et des saisies de quantités importantes de haschisch sont souvent signalées. Rappelons que la dernière date remonte à samedi lorsqu'une organisation criminelle de trafic international de drogue opérant entre le Maroc et l'Espagne avec d'autres pays européens, a été démantelée en Espagne, permettant la saisie de plus de 9 600 Kg de haschisch et 1 450 Kg de marijuana. Jeudi également la Garde civile espagnole et l'Agence de l'administration fiscale (Agencia Tributaria) ont saisi plus de quatre tonnes de haschisch en provenance du Maroc après avoir démantelé un réseau de trafic de drogue impliquant une cinquantaine de membres présumés d'une organisation spécialisée dans le trafic de grandes quantités de drogue qui opérait entre le Maroc et l'Espagne.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un jeune Palestinien tué lors d'un raid des forces sionistes

Omar Manah, jeune palestinien de 23 ans, est tombé en martyr, hier, lors d'un raid mené à l'aube en Cisjordanie occupée, par les forces d'occupation sionistes, selon les autorités palestiniennes. Selon le ministère palestinien de la Santé, le jeune martyr palestinien a été touché à la poitrine par des tirs à balles réelles, au cours du raid de l'armée sioniste, contre le camp de réfugiés au sud de Beït-Lehm. Des sources palestiniennes locales ont déclaré qu'« à la suite du raid, les forces d'occupation ont attaqué plusieurs maisons palestiniennes, tiré des balles réelles, des gaz lacrymogènes et des bombes assourdissantes », ajoutant que « plusieurs autres Palestiniens ont reçu une balle dans les membres et ont été transportés à l'hôpital ». Les Palestiniens à Beït-Lehm ont déclaré une grève générale et une journée de deuil pour Omar Manah, exhortant à la mobilisation palestinienne générale, lors notamment du cortège funèbre du jeune martyr, Manah.

L. Z.

SOUS-RIRE

Des crânes de l'époque coloniale en Afrique vendus aux enchères en Belgique

